

Siège : 13 bis Rue du Docteur Rocheblave 30260 QUISSAC
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois et le vingt septembre, à dix-huit heures et sept minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Piémont Cévenol s'est réuni au foyer de Logrian au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Fabien CRUVEILLER, Président de la Communauté de communes du Piémont Cévenol.

Date de convocation : le 14 septembre 2023

Date d'affichage : le 14 septembre 2023

Nombre de délégués : 57

En exercice : 57

Présents : 43

Votants : 43 + 5 = 48

Votants par procuration 5

Absents excusés : 6

Absents : 3

Présents : MM.TRINQUIER Gilles, CAHU Robert, Mme MOURET Aube, MM.ROUDIL Joël, BRESSET Cyrille, DAUTHEVILLE Jacques, CLAVEL Christian, CONDOMINES Robert, MARTIN Laurent, SIPEIRE Jacky, LAGARDE Jean-Louis, CAUVIN Bernard, Mme SEGURA Delphine, MM.VIALA Christian, JAHANT Guy, CASTELLVI Jean-Marie, FELIX Freddy, CASTANON Philippe, ACQUIER Jean-Yves, FOUGAIROLLE Michel, SEMENOFF Serge, CATHALA Serge, DREVON Nicolas, FIORENZANO Johan, Mme MARTIN Catherine, MM.BARON Jérôme, WEITZ Bruno, BERTO Stéphan, Mme DRACS Marie Andrée, M.FERRAULT Claude, Mmes GIBERGUES Laetitia, MEUNIER Hélène, M. MOH Cyril, Mme ROUX Florence, MM.CUENOT Jean-Louis, MAZAURIC Pierre, SOULIER Cyril, Mme AGNIEL Virginie, M. GAILLARD Olivier, Mmes MASOT Alexandra, LAURENT Stéphanie, M. MONEL José.

Procurations :

M. HERNANDEZ Frédéric à M. CATHALA Serge

M. GRAS Guillaume à M. MONEL José

M. JEAN Lionel à Mme LAURENT Stéphanie

Mme BARBIER Mireille à MARTIN Catherine

Mme AUBERT Martine à M. DREVON Nicolas

Absents excusés: MM.ZUCCONI Jean-Pierre, FURESTIER David, Mmes ROTTE Sandrine, BARON Réjane, MM. OLIVIERI Bruno, MOLINES Louis.

Absents: MM. GAUBIAC Laurent, TARQUINI Joseph, Mme TARNOWSKI Gabrielle

Secrétaire de séance : Mme AGNIEL Virginie

Début de séance : 18h07

Délibération n°088/2023 : Présentation et vote du rapport d'activité 2022

Fabien CRUVEILLER indique que l'article (L 5211-39 du CGCT) prévoit que « Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Il souligne que les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

Il ajoute que la loi ne précise pas le contenu de ce rapport d'activité. Dans la pratique, celui-ci s'appuie traditionnellement sur le projet de territoire qui est décliné en projet d'administration.

Il précise que le projet de territoire ayant été voté le 27 juillet 2017, le projet d'administration établi en 2019, le bilan d'activité de l'exercice 2022 présente les objectifs atteints en 2022, la rétrospective des faits marquants en 2022 et les perspectives 2023.

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-39 qui prévoit que le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'EPIC, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'EPIC,

Considérant le rapport d'activité présenté pour l'exercice 2022,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité

- d'approuver le rapport annuel d'activité 2022 tel qu'annexé

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil communautaire.




Le Président

Fabien CRUVEILLER

Certifiée exécutoire compte-tenu :

- de la transmission en sous-préfecture le :
- de la publication :



PIÉ —
MONT
CÈVE
— NOL

COMMUNAUTÉ
DE
COMMUNES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

www.piemont-cevenol.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 22/09/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-200034411-20230922-CCPC_088_20

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



- 4-5 ÉDITO
- 6-7 PRÉSENTATION DU TERRITOIRE
- 8-9 L'INTERCOMMUNALITÉ
- 10-11 LE PROJET DE TERRITOIRE ET LES PROJETS STRUCTURANTS
- 12-13 12 MOIS EN PIÉMONT CÉVENOL
- 14-15 LE BUREAU EXÉCUTIF ET LA CONFÉRENCE DES MAIRES
- 16-17 LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET LES COMMISSIONS
- 18-19-20 LES DONNÉES FINANCIÈRES
- 21-22-23 LES RESSOURCES HUMAINES



24>35

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- 26-27 Développement économique
- 28-29 Tourisme
- 30-31 Culture
- 32-33 Lecture publique
- 34-35 Sports



36>47

AMÉNAGEMENT ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- 38-39 Transition énergétique
- 40-41 Gestion des déchets
- 42-43 GEMAPI
- 44-45 Assainissement non collectif
- 46-47 Urbanisme



48>57

SOLIDARITÉ FAMILLE

- 50-51 Petite enfance
- 52-53 Enfance Jeunesse
- 54-55 Le Piémont Services
- 56-57 Projet Social Territorialisé



58>73

RESSOURCES INTERNES

- 60-61 Prévention
- 62-63 Moyens généraux
- 64-65 Communication
- 66-67 Système d'Information Géographique
- 68-69 Marchés publics
- 70-71 Services de maintenance des infrastructures
- 72-73 Gestion des espaces et activités de pleine nature



REÇU EN PREFECTURE
Le 22/09/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-200034411-20230922-CCPC_D88_20



Fabien CRUVEILLER,
Président de la communauté
de communes du Piémont
Cévenol.

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Ce rapport d'activité présente et valorise l'ensemble des actions que nous menons afin de rendre notre Communauté de communes toujours plus dynamique et attractive.

Espace de coopération, de mutualisation et de solidarité entre ses communes membres, le Piémont Cévenol assume, depuis ses origines en 2013, de nombreuses missions au service de ses 22 500 habitants.

Nos trois axes d'action sont :

- une politique affirmée en faveur de services de proximité à destination des familles,
- un développement territorial dynamique,
- une transition énergétique et environnementale courageuse.

Avec les maires et les délégués communautaires de nos 34 communes, nous avons acté la mise en œuvre d'une gestion financière rigoureuse, vigilante et mesurée. Cela afin de garantir l'efficacité de nos politiques publiques et d'assurer notre capacité à dégager des excédents de fonctionnement pour pouvoir engager les investissements du projet de territoire que nous défendons pour le Piémont Cévenol.

Je remercie les élus du Piémont Cévenol pour leur implication dans le développement durable de notre intercommunalité et j'exprime à nos agents une sincère reconnaissance pour leur remarquable professionnalisme dans la réalisation de leurs différentes missions.



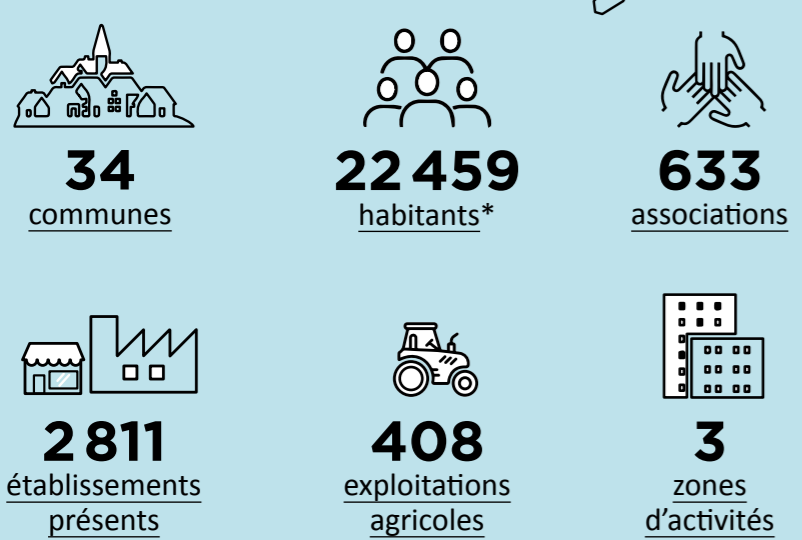
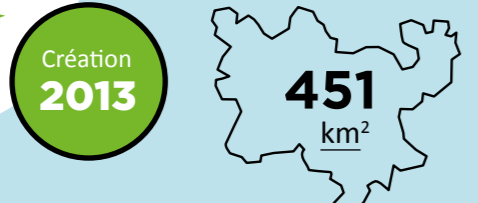
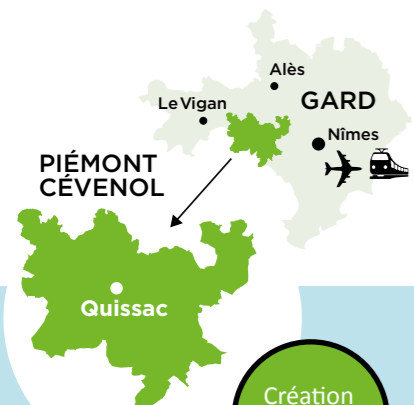
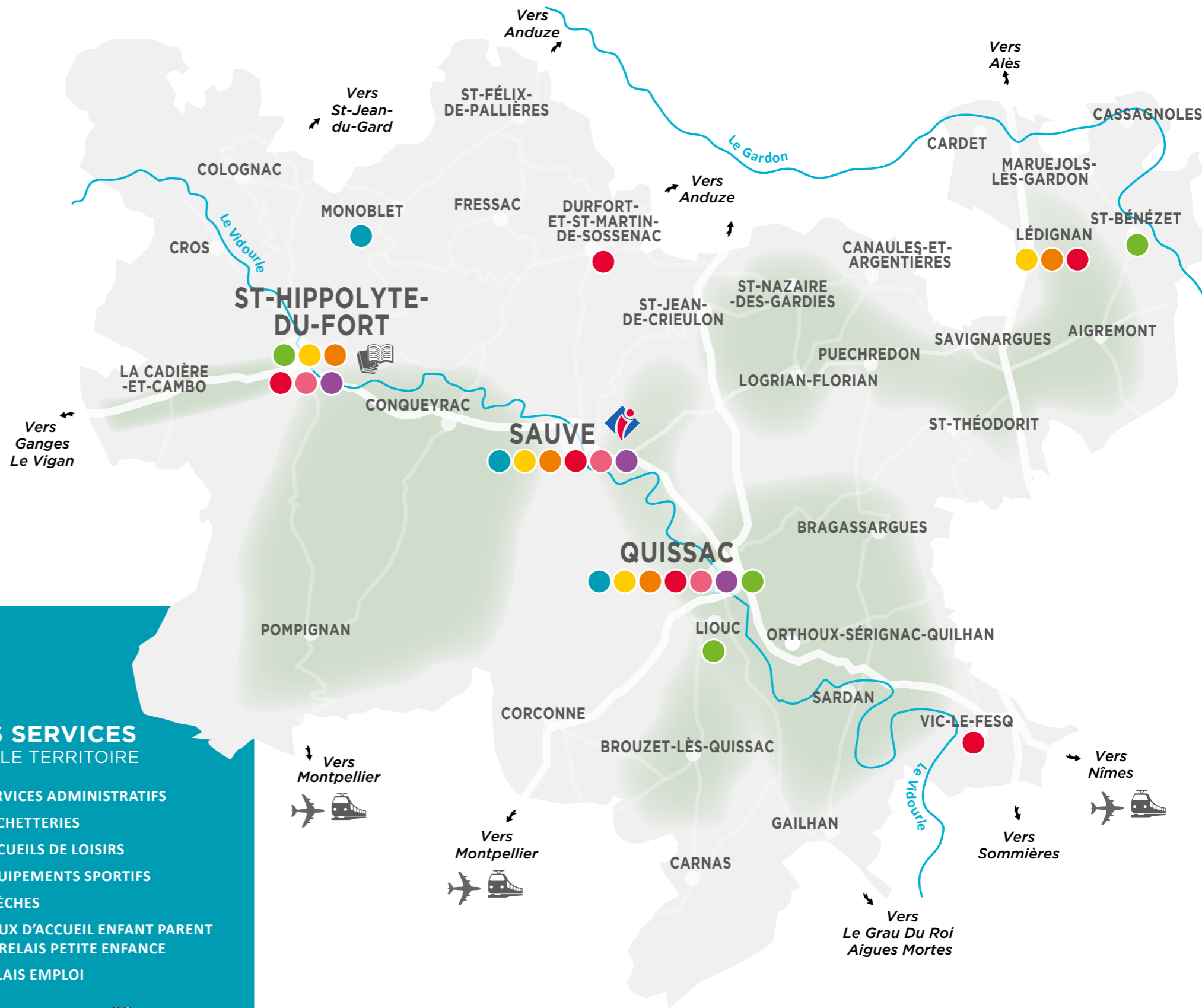
REÇU EN PREFECTURE
le 22/09/2023
Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-200034411-20230922-CCPC_D88_20

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Le Piémont Cévenol est un territoire rural occupé très largement par des espaces naturels et agricoles et situé au carrefour de plusieurs pôles urbains importants : Nîmes, Alès et Montpellier.

Notre territoire attire de plus en plus de résidents permanents pour la qualité de son cadre de vie, à en moyenne 1h de la mer et 1h de la montagne. Quatre bourgs centres maillent le territoire : Saint-Hippolyte-du-Fort (4 043 hab.), Quissac (3 250 hab.), Sauve (1 950 hab.), Lédignan (1 486 hab.).



- ### LES SERVICES SUR LE TERRITOIRE
- SERVICES ADMINISTRATIFS
 - DÉCHETTERIES
 - ACCUEILS DE LOISIRS
 - ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
 - CRÈCHES
 - LIEUX D'ACCUEIL ENFANT PARENT ET RELAIS PETITE ENFANCE
 - RELAIS EMPLOI
- Office de Tourisme Intercommunal
 Médiathèque Intercommunale



REÇU EN PREFECTURE
 le 22/09/2023
 Application agréée E-legalite.com
 99_DE-030-200034411-20230922-CCPC_D88_20

L'INTER-COMMUNALITÉ

La communauté de communes du Piémont Cévenol est un "établissement public de coopération intercommunale" (EPCI) qui regroupe plusieurs communes. L'objectif est d'établir un espace de solidarité en vue de réaliser un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

La communauté de communes possède un pouvoir fiscal propre et exerce de plein droit, à la place des communes membres, des actions relevant du domaine du quotidien des habitants qui englobe l'économie, l'aménagement du territoire, la transition énergétique, le cadre de vie ainsi que les services et les loisirs.



LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE, SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTIONS DES INONDATIONS (GEMAPI)



ACCUEIL, ANIMATION ET PROMOTION DU TOURISME

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES ET FACULTATIVES

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs, culturels d'intérêt communautaire.
- Médiathèque intercommunale et réseau des bibliothèques.
- Organisation de spectacles et de manifestations culturelles.
- Coordination autour des mobilités.
- Actions en faveur du développement durable.
- Construction, entretien et fonctionnement des équipements d'accueil de la petite enfance et enfance jeunesse d'intérêt communautaire.
- Accompagnement des familles : Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP), Relais Petite Enfance (RPE).
- Le Projet Social Territorialisé est une convention passée avec les acteurs majeurs de la politique sociale départemental et locale visant à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du Piémont Cévenol.
- Projet Alimentaire Territorial.
- Services exercés pour le compte des communes : Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et instructions des autorisations d'urbanisme.
- Actions en faveur de l'emploi et de la formation.

COMMENT ÇA MARCHE...



REÇU EN PREFECTURE

le 22/09/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-200034411-20230922-CCPC_D88_20

LE PROJET DE TERRITOIRE

Le Projet de territoire du Piémont Cévenol détermine les modalités de l'action communautaire et permet de dépasser une gestion fragmentée pour définir un véritable projet commun d'intérêt local. Il permet d'organiser contractuellement l'action publique locale en fonction des ressources du territoire et des enjeux auxquels il est confronté.



UN PROJET, 4 AXES DE DÉVELOPPEMENT

Lancé en juillet 2015, il est adopté le 26 juillet 2017 par le conseil communautaire du Piémont Cévenol. Il a été construit avec l'appui d'un cabinet d'étude sur la base d'un état des lieux, diagnostic qui a permis après concertation et analyse, de mettre en exergue les enjeux importants, les moyens financiers à mobiliser et de définir une stratégie territoriale autour de 4 axes de développement.

“ Ce projet de territoire, respectueux des différences et soucieux de notre communauté de vie, c'est l'ambition de permettre à tous de bien vivre sur le territoire ”

1

CONSOLIDER
UN SOCLE COMMUN DE SERVICES À LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE

2

ASSURER
LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

3

PROMOUVOIR
LE TERRITOIRE ET SON IDENTITÉ

4

PRÉSERVER
LE CADRE DE VIE DU TERRITOIRE À TRAVERS UN AMÉNAGEMENT DURABLE



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

est également au cœur de ce projet avec une dimension transversale et territoriale. Elle doit guider en permanence l'action publique et les choix stratégiques de notre intercommunalité.

LES PROJETS STRUCTURANTS

DU MANDAT 2020-2026



CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL MAURICE PERRY

Réhabilitation de la piscine intercommunale de Quissac datant de 1947. Infrastructure en plein air avec une ouverture prévisionnelle de mi-mai à mi-septembre. Bâtiment moderne en bois et pierres de Vers, conçu pour répondre aux normes environnementales, il sera équipé de bassins en inox avec une eau maintenue à 28°C, de vestiaires et locaux chauffés par des panneaux solaires.

€ 3,5 M€ HT
Ouverture : mai 2023

CRÉATION D'UN PÔLE INTERCOMMUNAL DE SERVICES AUX FAMILLES À SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT

Nouvel équipement sur la commune de Saint-Hippolyte-du-Fort ayant pour vocation d'accueillir les services existants de la CCPC en matière d'enfance et de jeunesse et de développer de nouvelles activités dans un même lieu.

€ 2,5 M€

DÉCHETTERIE SECTEUR AUTOUR DE LÉDIGNAN

Remplacement de l'actuelle déchetterie de Saint-Bénézet vétuste et régulièrement vandalisée par une déchetterie moderne.

€ 2 M€

EXTENSION DU RÉSEAU DE RANDONNÉE

Développement d'un Réseau Local d'Espaces Sites et Itinéraires (RLESI) en Piémont Cévenol qui est passé de 250 à 500 km de sentiers balisés praticables à pied, à cheval et à vélo.

€ 340 000 € HT
Ouverture : 4^e trimestre 2022

BOUCLES CYCLO-TOURISTIQUES

Création d'un réseau de 5 boucles cyclo-touristiques, de 43 à 134 km à destination des familles et des sportifs sur tout le territoire du Piémont Cévenol. Panneaux signalétiques et informatifs le long des parcours.

€ 90 000 € HT
Ouverture : juillet 2023

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Plan d'actions dans le domaine de la transition écologique et énergétique qui vise à multiplier la production d'énergie renouvelable locale par 2 pour 2030 et par 5 pour 2050 et à diviser les consommations d'énergie par 2 d'ici 2050.

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

Document d'urbanisme visant à dessiner l'aménagement et le développement du Piémont Cévenol sur le long terme. Le SCoT est un projet politique concerté au service des acteurs du territoire et de ses habitants. Objectif : assurer la mise en valeur de l'ensemble du territoire par une complémentarité entre le développement de l'urbanisation, du système de mobilités et des espaces à préserver.

PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS (PLPDMA)

Plan visant à limiter le gaspillage et réduire la production des déchets ménagers et assimilés (DMA) à l'horizon 2030 à travers des actions de sensibilisation et de terrain avec les acteurs locaux.

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Ici c'est manger local

Le PAT du Piémont Cévenol, élaboré de manière concertée avec l'ensemble des acteurs locaux et les partenaires de la CCPC, vise à renforcer la filière alimentaire de proximité, fédérer et mettre en réseau les acteurs autour de l'alimentation, de la santé, du social et de l'environnement et partager un diagnostic et des outils communs afin de mettre en place une stratégie et un programme d'actions dès 2023.

PROJET SOCIAL TERRITORIALISÉ (PST)

Convention passée entre la CCPC, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) qui tend à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire Piémont Cévenol et leur proposer une offre de services répondant à leurs besoins.

Renouvellement du contrat en 2022.

LE PIÉMONT SERVICES

La Communauté de communes a créé un espace labellisé France Services à Quissac et en itinérance. Sous l'appellation "Le Piémont Services", la Maison France Services, le Relais emploi et le conseiller numérique du Piémont Cévenol ainsi que les partenaires locaux seront regroupés dans un lieu unique. Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique... des personnes formées seront disponibles afin d'accueillir et d'accompagner les usagers pour effectuer leurs démarches du quotidien.

€ 140 800 € HT
Ouverture : septembre 2023



12 MOIS EN PIÉMONT CÉVENOL



SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE PAYS TOURISTIQUE CÉVENOL
pour installer une recyclerie près de la déchetterie de Saint-Hippolyte-du-Fort



POSE DE LA 1^{re} PIERRE À QUISSAC
Le futur centre aquatique intercommunal Maurice Perry, projet phare de la CCPC, sort de terre !

JOURNÉE ET SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

Animations pour les 0-6 ans et leur famille et rencontre avec les professionnels de la Petite enfance.



CULTURE
Ouverture de la saison culturelle à Sauve et sans les masques. Programmation itinérante d'une vingtaine de spectacles au printemps et à l'automne 100% gratuits.

VOTE DU BUDGET
par les 56 membres du Conseil Communautaire.

CENTRES DE LOISIRS EN FÊTE À SAUVE

Journée festive pour les 3-13 ans avec ateliers, animations et spectacles.



MONDIALETTE DE PÉTANQUE
1^{re} édition à Canaules de ce concours intercommunal avec une quarantaine d'équipes adultes et enfants.

SCoT : NOUVELLE ÉTAPE
Vote de l'Etat Initial de l'Environnement du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

RÉFLEXIONS AUTOUR DU CISPD
Présentation du Conseil intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) en conférence des maires par des représentants de l'Etat et le Maire de Ganges.

LE PIÉMONT CÉVENOL MODERNISE SON IMAGE
Nouveau LOGO. Nouvelle charte graphique.



ADOPTION DU RAPPORT ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES/HOMMES

LE PAT, ICI C'EST MANGER LOCAL
Un 1^{er} atelier de concertation et de travail à Logrian rassemble les acteurs du territoire dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) en Piémont Cévenol : ici, c'est manger local.



ADOPTION DU PLPDMA
Le Programme de Prévention Local des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) donne une orientation stratégique claire en faveur de la réduction du gaspillage et des déchets pour les années à venir.



PETITES VILLES DE DEMAIN



INAUGURATION RÉSEAU RANDO
Extension du réseau existant avec plus de 500 kms de sentiers de randonnée balisés accessibles à pied, à cheval et en VTT et financé par le Conseil départemental et les fonds européens (Gal Cévennes).



RENOUVELLEMENT DU PST
Signature d'une 2^e convention de partenariat du Projet Social Territorialisé (PST) 2023-2027.

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

VOTE PCAET
Objectif du PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE : produire 2 fois plus d'énergie renouvelable d'ici 2030 et réduire de moitié les consommations d'ici 2050.

CINÉMA PLEIN AIR
18 séances en itinérance EN JUILLET ET EN AOÛT en collaboration avec Cinéco et communes partenaires.

FAITES DU SPORT : 2^e ÉDITION
Évènement sportif itinérant avec 1 000 participants venus à Lédignan découvrir l'offre sportive et les associations du territoire.

À l'initiative de la préfète du Gard, 21 "Petites villes" gardoises se rencontrent à Quissac pour échanger sur ce programme de revitalisation des centres-villes.

NOUVELLE COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT
Débat et décision en conférence des maires de recourir au département en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage

8 cosignataires dont la CCPC s'engagent en faveur de l'enfance jeunesse, du logement et l'amélioration du cadre de vie, de l'accès aux droits, aux services, à l'inclusion numérique et l'animation de la vie sociale.



LE BUREAU EXÉCUTIF

Le bureau exécutif est composé du président et de 12 vices-présidents en charge de suivre des actions d'une ou plusieurs domaines de compétences. Le bureau se réunit tous les mercredis 11 mois sur 12 pour préparer les sujets et les orientations qui seront présentés en conférence des maires et en conseil communautaire.



45
réunions



255
décisions



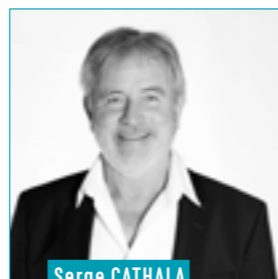
111
arrêtés



Fabien CRUVEILLER
Président
Maire de Cardet



Cyril MOH
1^{er} Vice-président délégué
à l'aménagement de l'espace
Conseiller municipal
de St-Hippolyte-du-Fort



Serge CATHALA
2^e Vice-président délégué
au développement économique
Maire de Quissac



Virginie AGNIEL
3^e Vice-présidente déléguée
à la Petite enfance, enfance,
jeunesse
Conseillère municipale
de Sauve



Bernard CAUVIN
4^e Vice-président délégué
à la Communication
Maire de Lédignan



Stéphanie LAURENT
5^e Vice-présidente déléguée
à la Culture
Maire de Savignargues



Laurent MARTIN
6^e Vice-président délégué
aux Sports
Maire de Fressac



Philippe CASTANON
7^e Vice-président délégué
au Projet Social Territorialisé
Maire de Monoblet



Joël ROUDIL
8^e Vice-président délégué
à la Transition Énergétique
et Ecologique
Maire de Carnas



Nicolas DREYON
9^e Vice-président délégué
au Tourisme
Conseiller municipal de Quissac



Jacques DAUTHEVILLE
10^e Vice-président délégué
au SPANC et la GEMAPI
Maire de Conqueyrac



Lionel JEAN
11^e Vice-président délégué
à la Gestion durable des déchets
Maire de Corconne



LAETITIA GIBERGUES
12^e Vice-présidente déléguée
à l'emploi, la formation
et l'insertion
Conseillère municipale
de St-Hippolyte-du-Fort

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Il s'agit d'un organe consultatif d'échanges et de coordination qui a vocation à débattre des sujets d'intérêt commun ou relatifs à l'harmonisation des actions des communes et de l'intercommunalité : stratégie financière, projets inter-communaux...

Cette instance, composée du président de la communauté de communes qui la préside et de l'ensemble des maires des 34 communes membres, se réunit une fois par mois excepté en août.



10
conférences



REÇU EN PREFECTURE

le 22/09/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-200034411-20230922-CCPC_D88_20

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire comprend 57 conseillers communautaires qui délibèrent sur les grands projets, les affaires courantes et votent les budgets. Il se réunit une fois par mois excepté en août. Les séances sont publiques. Sa composition est fixée par la loi en fonction du nombre de communes membres et de la population.

AIGREMONT	1	Gilles TRINQUIER (maire)
BRAGASSARGUES	1	Jean-Pierre ZUCCONI (maire)
BROUZET-LÈS-QUISSAC	1	Laurent GAUBIAC (maire)
CANAULES-ET-ARGENTIÈRES	1	Robert CAHU (maire)
CARDET	2	Fabien CRUVEILLER (maire), Aube MOURET
CARNAS	1	Joël ROUDIL (maire)
CASSAGNOLES	1	David FURESTIER (maire)
COGNAC	1	Cyrille BRESSET (maire)
CONQUEYRAC	1	Jacques DAUTHEVILLE (maire)
CORCONNE	1	Lionel JEAN (maire)
CROS	1	Christian CLAVEL (maire)
DURFORT-ET-ST-MARTIN-DE-SOSSENAC	1	Robert CONDOMINES (maire)
FRESSAC	1	Laurent MARTIN (maire)
GAILHAN	1	Jacky SIPEIRE (maire)
LA CADIÈRE-ET-CAMBO	1	Jean-Louis LAGARDE (maire)
LÉDIGNAN	3	Bernard CAUVIN (maire), Delphine SEGURA, Christian VIALA
LIouc	1	Guy JAHANT (maire)
LOGRIAN-FLORIAN	1	Jean-Marie CASTELLVI (maire)
MARUÉJOLS-LÈS-GARDON	1	Freddy FELIX (maire)
MONOBLÉ	1	Philippe CASTANON (maire)
ORTHOUX-SÉRIGNAC-QUILHAN	1	Jean-Yves AQUIER
POMPIGNAN	2	Michel FOUGAIROLLE (maire), Serge SEMENOFF
PUECHREDON	1	Guillaume GRAS (maire)
QUISSAC	8	Martine AUBERT, Mireille BARBIER, Serge CATHALA (maire), Nicolas DREVON, Johan FIORENZANO, Bernard GUERIN, Catherine MARTIN, Sandrine ROTTE
SAINT-BÉNÉZET	1	Jérôme BARON (maire)
SAINT-FÉLIX-DE-PALLIÈRES	1	Michel SALA (maire) et Bruno WEITZ (dès oct.2022)
SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT	10	Réjane BARON, Stéphan BERTO, Marie-Andrée DRACS, Claude FERRAULT, Laetitia GIBERGUES, Hélène MEUNIER, Cyril MOH, Bruno OLIVIERI (maire), Florence ROUX, Joseph TARQUINI
SAINT-JEAN-DE-CRIEULON	1	Jean-Louis CUENOT (maire)
SAINT-NAZAIRE-DES-GARDIES	1	Pierre MAZAURIC (maire)
SAINT-THÉODORIT	1	Cyril SOULIER (maire)
SARDAN	1	Gabrielle TARNOWSKI (maire)
SAUVE	4	Virginie AGNIEL, Olivier GAILLARD (maire), Alexandra MASOT, Louis MOLINES
SAVIGNARGUES	1	Stéphanie LAURENT (maire)
VIC-LE-FESQ	1	José MONEL (maire)



11
séances



145
délibérations

LES COMMISSIONS

La CCPC compte 13 commissions thématiques. Elles sont chargées, dans leur domaine, d'étudier ou de faire étudier les projets à mettre en œuvre dans le cadre des compétences de la communauté de communes. Elles peuvent faire appel à des experts.

Chaque commission se réunit une fois par trimestre. Elle est composée d'un(e) Vice-Président(e) et d'un représentant par commune (avec suppléant), exceptée la commission finances dont la composition est la même que celle de la conférence des maires. Les séances ne sont pas publiques.

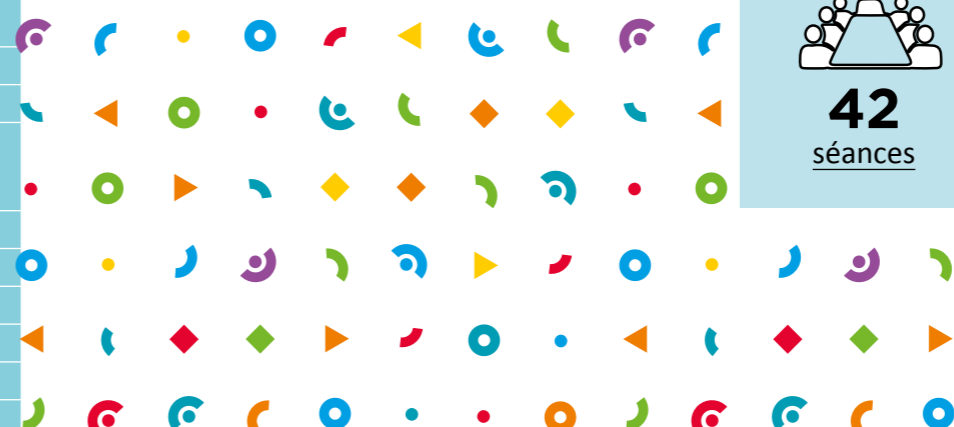


LES 13 COMMISSIONS

- AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
- TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- TOURISME
- PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE
- GEMAPI ET SPANC
- COMMUNICATION
- GESTION DURABLE DES DÉCHETS
- CULTURE
- EMPLOI, FORMATION ET INSERTION
- SPORTS
- FINANCES
- PROJET SOCIAL TERRITORIALISÉ



42
séances



REÇU EN PREFECTURE
Le 22/09/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-200034411-20230922-CCPC_D88_20

LES DONNÉES FINANCIÈRES

Les résultats du budget 2022 traduisent les orientations fixées dans le cadre du projet de territoire et d'administration permettant de renforcer la dynamique et la cohésion de notre espace et de se doter d'équipements performants et modernes pour des services publics de qualité.

Depuis 2017, les évolutions des dépenses traduisent des dispositions législatives (transfert GEMAPI, fin des contrats aidés, lutte contre la fracture numérique...), le développement des compétences de la communauté de communes (transition écologique et énergétique, accueils de loisirs le mercredi toute la journée, développement du réseau de lecture publique, SCoT, MFS, PAT...) et des moyens associés, le renfort des services aux communes (urbanisme, PVD, bourg centre...), le partenariat avec les territoires voisins (Quai de transfert Liouc, PETR, CTO, GAL LEADER...), l'inflation qui a été particulièrement forte ces 2 dernières années.

Le produit des impôts locaux est en constante augmentation depuis 2017 et exclusivement due à la revalorisation nominale annuelle des bases de fiscalité. La TEOM est la seule taxe qui a connu une augmentation de taux sur cette période (2017 : 13,90 % - 2020 : 14,50 % - 2021 : 15,22 %).

La taxe GEMAPI a été instaurée en 2019 et elle a régulièrement évolué.



FONCTIONNEMENT

Dépenses :

13 348 531 €

Recettes :

14 422 177 €



ÉPARGNE BRUTE

1 073 645 €



INVESTISSEMENT

Dépenses :

3 377 055,34 €

Recettes :

880 803,15 €



ANALYSE FINANCIÈRE DU BUDGET PRINCIPAL

- L'année 2022 a été marquée par des hausses des charges à caractère général principalement dues à la hausse de coûts des fluides énergétiques, et des charges de personnel du fait de la revalorisation du point d'indice. Il faut noter également le recours à des prestataires supprimés et des postes non reconduits.
- On note des produits exceptionnels : filets de sécurité attribués par l'État pour accompagner

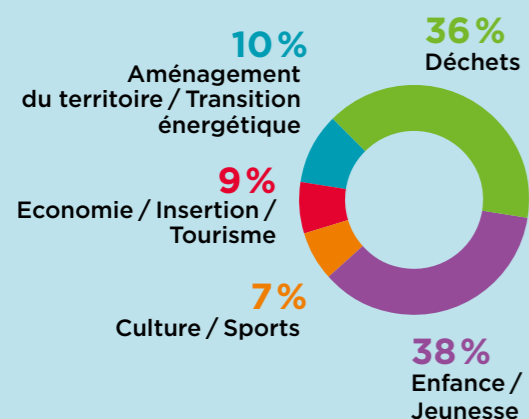
les collectivités dans la prise en charge de la hausse de l'électricité et la revitalisation de la hausse du point d'indice, le reversement de l'excédent de fonctionnement de la Zone d'activités de Liouc et des remboursements plus importants de la CAF au titre des aides COVID.

- Une capacité de désendettement de 6,9 années pour une dette avoisinant les 7,4 M€ fin 2022.

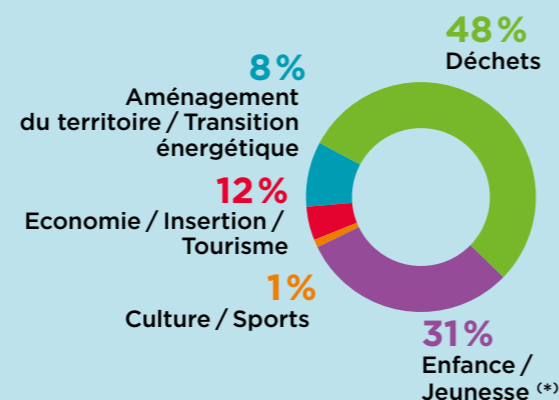
- Le fond de roulement égal à 2,46 M€ est toujours important.
- Les bases économiques sont faibles, nettement inférieures aux moyennes; les taux de fiscalité sont restés stables et sont devenus nettement inférieurs aux moyennes.
- En 2022, des décisions ont été prises pour les bases minimum de CFE.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES



RECETTES

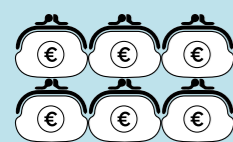


* recettes propres au service sans les recettes fiscales

LA FISCALITÉ DE LA CCPC EN 2022

	BASE	TAUX	PRODUIT
TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES (TFNB)	1 002 195	6,91 %	69 252 €
TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES (TFB)	20 145 962	2,15 %	433 138 €
TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)	20 620 607	15,22 %	3 138 456 €
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES (CFE)	2 640 849	27,11 %	715 934 €
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES (CVAE)			388 268 €
TAXE SUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)			404 968 €
FRACTION DE TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (TVA) EN REMPLACEMENT DE LA TAXE D'HABITATION			3 209 527 €
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTAT À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES			1 101 067 €

LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE FINANCES 2022



7
budgets



13
régies



8
comptes de dépôt
de fonds au Trésor



3 392 mandats
(dépenses) **768** titres
(recettes)

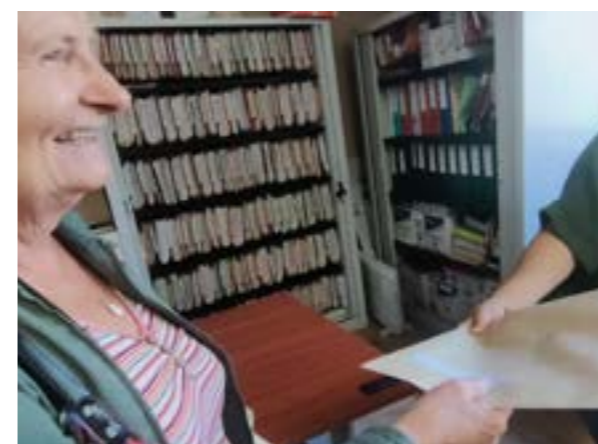


1764
factures déposées sur CHORUS PRO
+ 13 % par rapport à 2021

LES RESSOURCES HUMAINES

Le service des ressources humaines a pour mission la mise en œuvre de l'ensemble des leviers qui concourt à faire bénéficier à la collectivité des moyens humains nécessaires à l'accompagnement du projet politique : recrutement, mobilité, formation, accompagnement des organisations et des managers.

Les faits marquants à retenir : en juillet 2022, la mise en place du télétravail ainsi que 3 revalorisations indiciaires et augmentation de la valeur du point de 3.5 % et en décembre l'organisation des élections des représentants du personnel pour la période 2022-2026.



LA CCPC EN CHIFFRES

67,5 %
femmes



32,5 %
hommes

144
AGENTS

107 agents titulaires
32 non titulaires
2 agents contrats aidés
1 apprenti
2 agents mis à disposition
2 agents en congés parental



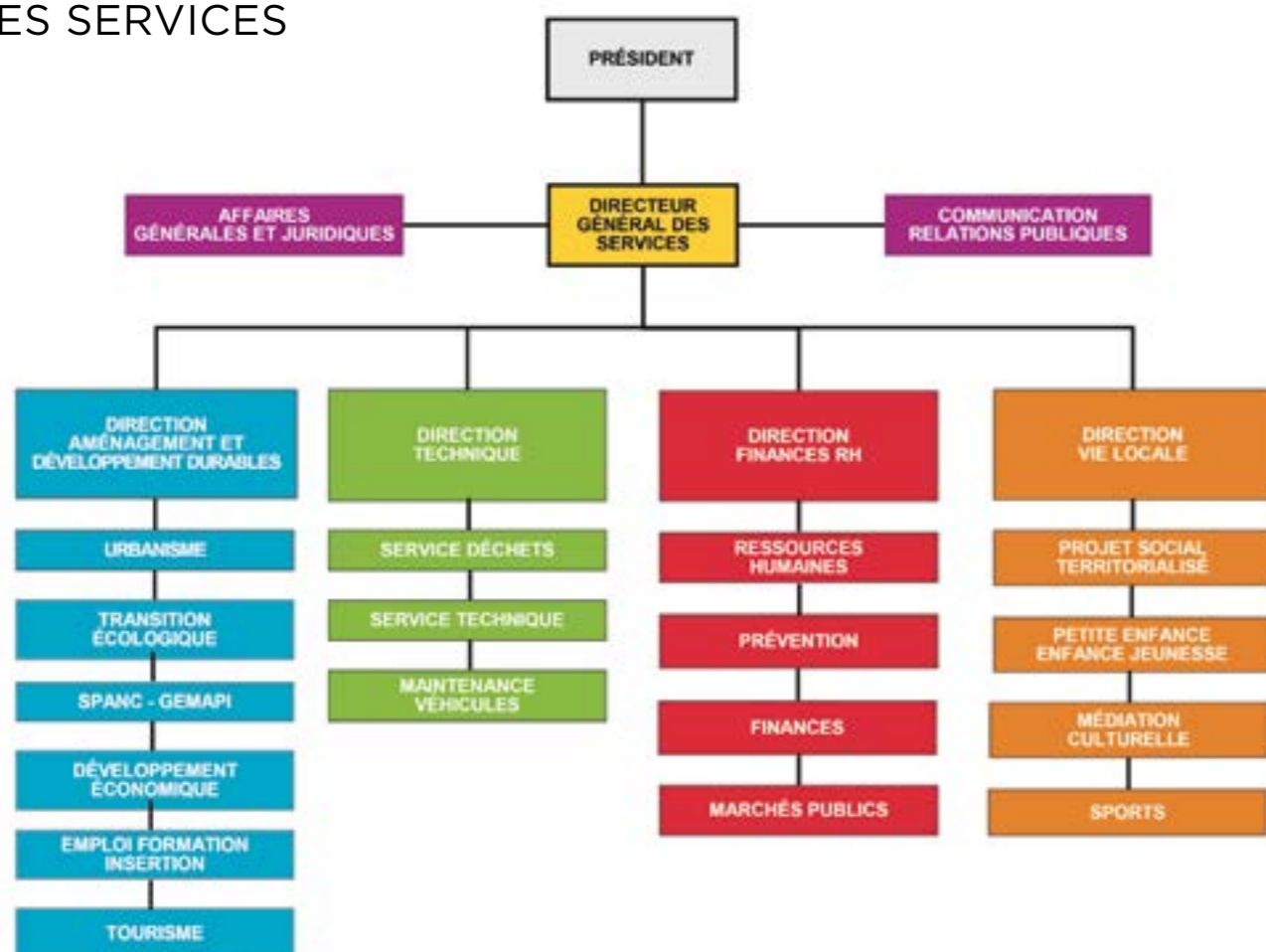
5,7 M€
Masse salariale

EFFECTIFS DES SERVICES

CATÉGORIE A	20 Cadres de Direction
CATÉGORIE B	14 Cadres intermédiaires
CATÉGORIE C	107 Agents d'exécution
SANS CATÉGORIE	3 emplois aidés, apprentis

CATÉGORIE	NOMBRE
ADMINISTRATIVE	32
TECHNIQUE	47
ANIMATION	11
CULTURELLE	3
MÉDICO-SOCIALE	50
SPORTIVE	1

ORGANIGRAMME DES SERVICES



Le service des ressources humaines gère l'ensemble des dossiers du personnel : il assure la gestion des carrières, les contrats de travail, les paies, l'aide au montage de dossiers de retraite ou le suivi médical ainsi que la formation des agents de la collectivité.



373
contrats préparés



2 335
bulletins de paie générés



53
jours formations



3
départs à la retraite



313
attestations Pôle Emploi

COMITÉ TECHNIQUE (CT) ET COMITÉ HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

Deux instances composées de 5 représentants du personnel titulaires et 5 suppléants ainsi que 5 représentants des élus et 5 suppléants.

COMITÉ TECHNIQUE

Le Comité Technique (CT) est une instance consultative de représentation et de dialogue social. Il est obligatoirement consulté sur des questions d'organisation collective des services et les conditions collectives et de travail des agents, avant l'adoption de la délibération ou la prise de décision de l'autorité territoriale.

4 CT **33** questions traitées

COMITÉ HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) est consulté pour des questions relatives à la santé et la sécurité. Il contribue à la protection de la santé physique et mentale et à la sécurité des agents ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail. Il veille au respect de la législation dans ce domaine au sein de la collectivité.

2 CHSCT **12** questions traitées

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL (CST)

(à partir de décembre 2022)

Le Comité Social Territorial constitue la fusion du Comité Technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

La Communauté de Communes du Piémont Cévenol a également fait le choix de mettre en place une formation spécialisée pour les questions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Les agents du Piémont Cévenol ont élu leurs représentants du personnel à la nouvelle instance paritaire qu'est le CST le 8 décembre 2022. 142 agents étaient inscrits sur la liste électorale avec 2 listes (Fo et CGT) ont été valablement déposées. 104 agents ont voté pour pourvoir 4 sièges : 3 sièges pour la CGT et 1 siège pour FO.

L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES AU SEIN DE LA CCPC

Les collectivités territoriales ont un rôle majeur à jouer en matière d'égalité femmes / hommes au travers de leur statut d'employeur, de définition et de mise en œuvre des politiques publiques, d'animation des territoires comme véritable moteur de l'action publique pour l'égalité de tous.

On observe une grande disparité dans la répartition femmes / hommes : les femmes sont représentées majoritairement dans les crèches et accueils de loisirs, les services administratifs, tandis que les hommes sont concentrés sur la filière technique et la collecte des déchets ménagers.

La différence du salaire moyen entre les hommes et les femmes s'explique par le travail à temps partiel et beaucoup d'agents de catégorie C dans les structures enfance jeunesse.

LES INSTANCES POLITIQUES

12
vice-président.e.s

3 femmes **9** hommes

57

délegué.e.s
communautaires
titulaires

15 femmes **42** hommes



LES AGENTS



97
femmes âge
moyen 43 ans

48
hommes âge
moyen 45 ans

1610,98 €
Salaire
moyen net

1787,78 €
Salaire
moyen net



ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE




DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
TOURISME
CULTURE
LECTURE PUBLIQUE
SPORTS



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

3 Zones d'activités
Sauve
Saint-Hippolyte-du-Fort
Liouc

La CCPC agit en faveur du développement économique dans tous les secteurs d'activités y compris agricole selon une logique de développement durable et solidaire. Elle œuvre à l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités et attribue des aides financières aux entreprises, accompagne chefs d'entreprises et porteurs de projets dans le développement, la transmission ou la création d'activité, en lien avec les partenaires économiques. Enfin, la CCPC anime le Projet Alimentaire du Territoire (PAT) en Piémont Cévenol : ici, c'est manger local ! en concertation avec les acteurs du territoire.

 **2 811**

établissements présents sur le territoire dont 103 établissements employeurs de l'ESS (14,7 % des établissements employeurs) et 471 employés (15,1 % des emplois salariés)



408

exploitations agricoles dont 269 dans la viticulture (66 %)



CHIFFRES clés



471 salariés
Economie Sociale et Solidaire (ESS)
dont 407 ETP équivalents temps plein

320
accompagnements
de chefs d'entreprises /
porteurs de projets

7 200 €
versés à 1 entreprise
du fonds d'aide de la CCPC



2
compromis de vente signés
sur la ZAM Combe Martèle
à Sauve



1 606 592 €
de recettes
issues des impôts
économiques



2
terrains vendus

RÉTROSPECTIVE 2022

- Ouverture de chantier pour l'aménagement de l'extension de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) des Batailles à Saint-Hippolyte-du-Fort avec premiers travaux.
- Réalisation des études de pré-faisabilité d'une Zone d'Activités Economiques (ZAE) sur le projet de l'Ecoparc des Garrigues avec la commune de Liouc.
- Participation à la création d'un nouveau Groupe d'Action Locale (GAL) et de la nouvelle programmation LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale) 2023-2027 avec les collectivités voisines.
- Animation du Projet Alimentaire Territorial (PAT), en partenariat avec les acteurs agricoles et la société civile : élaboration d'un diagnostic agricole et alimentaire, définition du plan d'action dans le cadre d'ateliers de concertation et sensibilisation des scolaires en lien avec les écoles et les producteurs du territoire.
- Présentation du panorama de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) en Piémont Cévenol.

PERSPECTIVES 2023

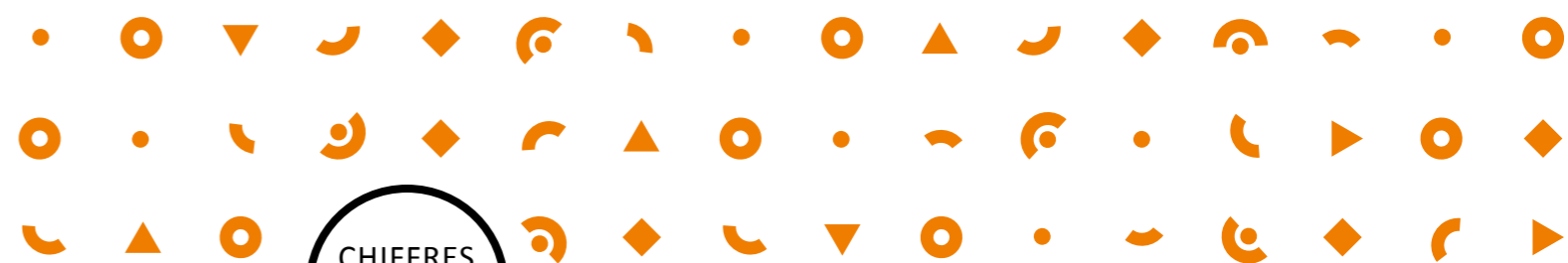
- Etablir conformément à la demande de l'Etat un inventaire des secteurs économiques sur l'ensemble du territoire.
- Poursuivre la réalisation des études de pré-faisabilité de la ZAE Ecoparc des Garrigues à Liouc.
- Engager l'aménagement de la tranche 2 de la Zone d'activités des Batailles à Saint-Hippolyte-du-Fort.
- Poursuivre l'animation du PAT, les actions de sensibilisation des scolaires et approvisionnement plus local des cantines collectives, organiser une journée de l'alimentation durable et adopter le plan d'actions pour les années à venir.
- Sensibiliser les élus aux enjeux de l'ESS et adhérer au Réseau des Territoires pour une Economie Solidaire (RTES).



REÇU EN PREFECTURE
le 22/09/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-200034411-20230922-CCPC_D88_20

TOURISME

L'Office de Tourisme Intercommunal du Piémont Cévenol (OTIPC) se charge toute l'année d'accueillir et d'informer les différents publics, d'animer le territoire par l'organisation de manifestations estivales. Il coordonne et fédère les acteurs locaux, veille à la promotion de la destination Piémont Cévenol en lien avec les partenaires institutionnels.



CHIFFRES clés



4 653
personnes
accueillies



10 500
brochures
éditées



500 km
de sentiers
balisés



727 000
nuitées*
+30% par rapport à 2021
*Données Flux Vision tourisme



3 192
fans
Facebook



RÉTROSPECTIVE 2022

- Dans le cadre de la promotion du territoire, mise en place du partenariat avec Gard Tourisme d'une campagne digitale sur les réseaux sociaux et articles dans le Magazine le Gard, le Sud.
- Mise en fonction d'une borne numérique d'informations touristiques à Saint-Hippolyte-du-Fort.
- Inauguration du nouveau Réseaux Locaux d'Espaces Sites et Itinéraires (RLESI) et des 500 km de sentiers de randonnée balisés, mise en vente des 2 cartoguides "Du Coutach au Gardon" et des "Cévennes au Coutach".
- Animations estivales :
 - 4 balades contées sur Sauve,
 - 2 à Cognac et Cros autour de la thématique de la soie,
 - 1 le long du Vidourle à Quissac pendant les Journées Européennes du Patrimoine.



PERSPECTIVES 2023

- Déploiement du logiciel taxe de séjour et mise en ligne de la plateforme de déclaration pour les loueurs dès le mois de janvier.
- Réalisation et mise en place de la signalétique des boucles cyclotouristiques.
- Lancement du projet "Sentier du Vidourle".
- Dépôt de la demande de classement en catégorie II.
- Implantation d'une borne numérique d'informations touristiques à Lédignan.

CULTURE

La CCPC œuvre en faveur du développement de la culture et des arts vivants dans leur diversité sur l'ensemble du territoire. Cette politique culturelle vise notamment à promouvoir les artistes locaux par des actions de soutien à la création et à sensibiliser les publics à travers une programmation artistique gratuite et ouverte à tous qui propose tout au long de l'année des spectacles vivants diversifiés et de qualité. Des séances de cinéma itinérant viennent compléter cette offre culturelle.



CHIFFRES clés



12
spectacles
tout public

FESTIVAL
LES Z'ENFANTS D'ABORD

18
représentations
(scolaires et hors scolaires)



3
résidences
d'artistes



6
séances de cinéma
itinérant en salle



18
séances en plein air
1008 spectateurs



8 000 €
subventions
du CD 30



2 000 €
subventions
de la Région
Occitanie

← RÉTROSPECTIVE 2022

- Préparation et mise en œuvre de la programmation culturelle intercommunale (saison itinérante spectacles et cinéma sous les étoiles).
- Coordination du Festival jeune public "Les Z'enfants d'abord" avec l'association partenaire Epices et Parfums (DSP).
- Renforcement du rôle de conseil auprès des acteurs culturels et artistiques du territoire dans leurs démarches institutionnelles (CD30, Région Occitanie, DRAC...).
- Renforcement de l'action "résidence de territoire" avec un accompagnement financier et la mise à disposition de différents lieux de répétitions d'une compagnie sur plusieurs étapes de travail dans la saison.

→ PERSPECTIVES 2023

- Reprise de l'action de décentralisation avec Le Cratère, Scène nationale d'Alès après 2 ans d'interruption.
- Intensification de l'action d'accompagnement des acteurs culturels du territoire avec l'organisation d'une rencontre inter-professionnelle pour favoriser la mise en lien des compagnies basées sur le territoire.
- Elargissement de la durée de l'action "cinéma sous les étoiles" avec des séances proposées de juin à fin août.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/09/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-200034411-20230922-CCPC_D88_20

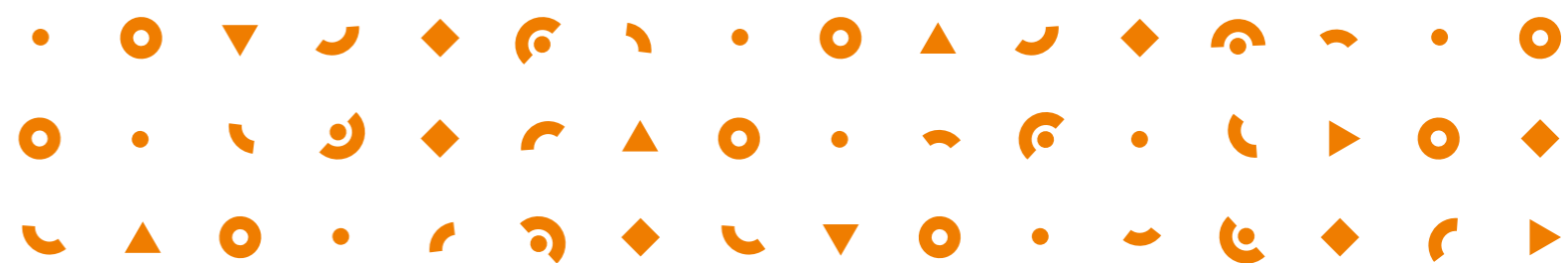
LECTURE PUBLIQUE

Un réseau de 18 bibliothèques et médiathèques
100 bénévoles de niveaux de formation très variables.

Trois structures professionnalisées :
Saint-Hippolyte-du-Fort,
Lédignan, Sauve

La lecture publique en Piémont Cévenol s'organise autour d'une **médiathèque intercommunale à Saint-Hippolyte-du-Fort qui fédère un réseau de bibliothèques et médiathèques** sur l'ensemble de son territoire. La consultation et l'emprunt de documents y sont gratuits pour tous.

L'accès à l'ensemble des ouvrages est disponible sur un catalogue commun accessible en ligne. Une navette assure régulièrement l'acheminement des documents.



CHIFFRES clés



56 563
prêts de documents
39 % à la médiathèque*



6 380
adhérents pour tout le réseau
33 % à la médiathèque



65 576
documents disponibles
17% à la médiathèque



4 076
transits de documents via la navette

*Médiathèque intercommunale Olympe de Gouges à Saint-Hippolyte-du-Fort

← RÉTROSPECTIVE 2022

- Manifestations : Prix Littéraire "Le livre au cœur" et Prix Littéraire des Collégiens sur les établissements de Quissac, Lédignan et Saint-Hippolyte-du-Fort.
- Animations : 8 expositions (photos, peintures), 5 ateliers "Occitan" enfant et adulte, 3 conférences : "Les Animaux du Vidourle", "Molière et l'occitan" et "Comment trouver le bonheur selon les sagesses tibétaines".
- Une formation pour la maîtrise du logiciel Orphée dispensée aux bénévoles du réseau.
- Intégration au circuit Navette des bibliothèques de Saint-Bénézet et Logrian-Florian.
- Ateliers "Lecture à voix haute" réalisés par la Compagnie La Strada.

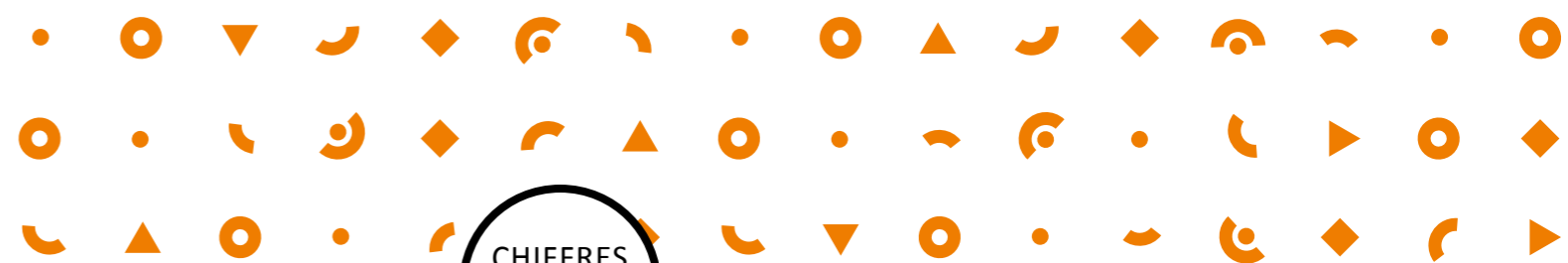
→ PERSPECTIVES 2023

- Ateliers "Mangamania" : initiation au dessin et découverte du manga proposée à des élèves du primaire et du collège de Saint-Hippolyte-du-Fort.
- Accueil d'une journée-formation "Rentrée littéraire d'automne", proposée par la Direction du Livre et de la Lecture (DLL).
- Semaine bleue : Lecture "Les lettres de mon moulin".
- Conférence-concert : "Opéra en scène, Opéra en Cévennes".
- Conférence-discussion : "Passeurs d'histoire(s)".



SPORTS

Le service Sports gère les équipements sportifs à vocation intercommunale. Il propose différentes actions (annuaire des associations, séances de sports urbains, compétition de pétanque...). Il conseille les collectivités et s'associe aux associations et organismes pour les événements sportifs. Enfin, il organisera le fonctionnement et les animations du futur centre aquatique intercommunal Maurice Perry à Quissac.



CHIFFRES
clés

11
ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS



(2 halles des sports, 1 salle multisports,
1 plateau sportif, 1 piscine, 6 stades)



1200 participants
à la Faites du Sport



300 participants
à la Mondiallette



Mise à disposition
des équipements à
37 associations sportives
et 8 établissements scolaires.



FRÉQUENTATION

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COUVERTS

600 à 1450
passages par semaine

ÉQUIPEMENTS PLEIN AIR

200 et 750
passages par semaine



←
RÉTROSPECTIVE
2022

- Réunions en mairies et entretiens téléphoniques avec les associations sportives du territoire afin de présenter les actions et les projets à venir.
- Travaux d'amélioration et de sécurisation des structures et des installations.
- Homologation des bancs de touches au stade A. Molines, remplacement d'un panneau de basketball et installation de deux tables d'échecs et d'un kiosque au plateau sportif à Quissac, sécurisation des tribunes et création d'un équipement rugby au stade R. Gaillard à Sauve...
- Lancement de la Cart'O Sports, annuaire des associations et des organismes sportifs présents sur le territoire, en janvier 2022 et réactualisation en septembre 2022.
- Organisation de la seconde édition de la "Faites du Sport" à Lédignan des 16 et 17 septembre autour de 35 activités sportives.
- Lancement de la "Mondiallette en Piémont Cévenol" le 21 juin 2022 à Canaules-et-Argentières. Compétition sportive autour du sport pétanque.

→
PERSPECTIVES
2023

- Ouverture et gestion du centre aquatique intercommunal Maurice Perry à Quissac.
- 3^e édition de la "Faites du Sport" à Saint-Hippolyte-du-Fort le 16 septembre.
- 2^e édition de la Mondiallette de pétanque à Monoblet le 20 mai.
- Actualisation du dispositif Cart'O Sports en septembre 2023.

AMÉNAGEMENT ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
GESTION DES DÉCHETS
GEMAPI
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
URBANISME



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Transition énergétique et le développement durable sont au cœur du projet de territoire avec une dimension transversale. Créé en 2018, le service Transition énergétique accompagne la mise en place de la stratégie de la CCPC qui se décline à travers les actions du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) voté en 2018 autour de 7 axes : la sobriété énergétique du patrimoine bâti, la mobilité durable, la production locale d'énergie renouvelable, l'éco-exemplarité de l'administration, l'animation de la dynamique du territoire, zéro déchet, zéro gaspillage, l'adaptation au changement climatique.



CHIFFRES clés

Rénov'Occitanie
Ma rénovation énergétique

GUICHET UNIQUE



203
contacts

lors des animations : Pop'Up Réno sur les marchés, Escape Game, Journée Eco-citoyenne, Nuit de la thermographie



226
personnes conseillées

MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS
D'ÉNERGIE



-21%

de consommation d'électricité
entre l'hiver 2021-2022 et 2022-2023

56 000 €

de travaux de rénovation énergétique
sur 2 bâtiments (remplacement des menuiseries,
création de sas aux entrées, VMC)

18 000 €

de subvention de l'Etat

15

réunions de préparation avec les services
et de diffusion du programme
de maîtrise de l'énergie



← RÉTROSPECTIVE 2022

- Mise en place du programme de maîtrise de l'énergie dans les sites intercommunaux et du suivi des consommations d'électricité, de gaz et d'eau.
- Micro-mission avec la Région pour travailler en concertation sur la mobilité durable.
- Réalisation d'une étude de faisabilité technico-économique et d'une étude de structure pour la mise en place de panneaux photovoltaïques au Centre Technique Intercommunal (CTI).
- Etude, avec la mission chaleur renouvelable de la CCI, pour remplacer les systèmes de chauffage vétustes (chaudières à gaz) par des équipements de chaleur renouvelable (pompe à chaleur, géothermie...).
- Réalisation du 1^{er} village écocitoyen dans la continuité de la journée écocitoyenne.

→ PERSPECTIVES 2023

- Installations d'équipements pour maîtriser la consommation d'énergie (LEDs, radiateurs performants, protections solaires...).
- Réalisation des audits énergétiques sur les bâtiments intercommunaux.
- Mise en place de projets de production d'énergies renouvelables sur les sites intercommunaux.
- Travail partenarial avec la Région pour faire connaître et optimiser l'offre de bus, et pour le déploiement du covoiturage.
- Actions et sensibilisation auprès des services pour un usage économe de l'eau.

REÇU EN PREFECTURE
le 22/09/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-200034411-20230922-CCPC_D88_20

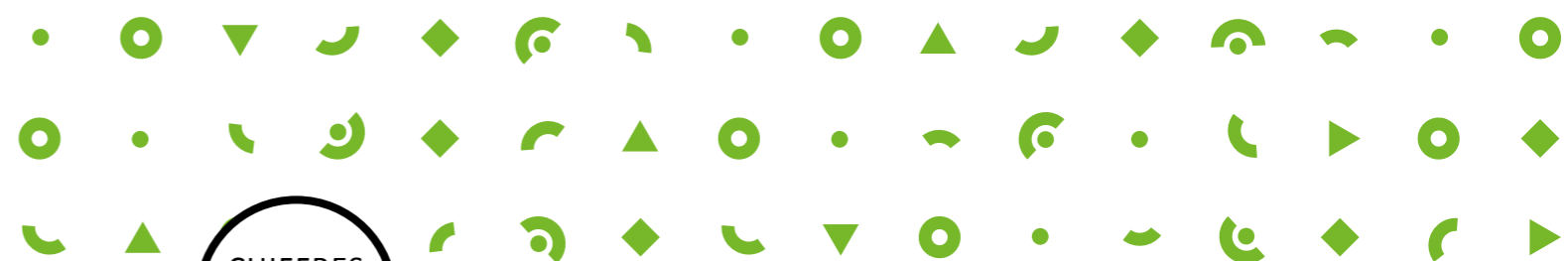
GESTION DES DÉCHETS

3 déchetteries
à Liouc, Saint-Bénézet,
Saint-Hippolyte-du-Fort

24 types de déchets acceptés

21 aires de compostage collectif
sur 17 communes

La CCPC assure la collecte des déchets ménagers avec ses propres moyens humains et matériels. Le traitement a été délégué à 2 syndicats : le SYMTOMA et le SITOM Sud Gard. 3 déchetteries permettent aux usagers les apports d'encombrants, de déchets verts, de mobiliers, de gravats... Un Plan Local des déchets ménagers a été adopté en septembre 2022 afin la favoriser la réduction et le tri des déchets, inciter à la pratique du compostage et au recyclage des matériaux.



CHIFFRES clés



96 213
passages en déchetteries



3
déchettes intercommunales



223 kg/hab
Ordures Ménagères
Résiduelles
+5,5 %*



45,55 kg/hab
Recyclables
+11,6 %*



48 kg/hab
Verre
+17,1 %*



5,545 kg/hab
Papiers
+114,3 %*

* Evolution entre 2017 et 2022



PERSPECTIVES 2023

RÉTROSPECTIVE 2022

- Définition du plan d'actions et adoption du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2022-2027.
- Restitution de l'étude de faisabilité concernant la tarification incitative et choix du conseil communautaire.
- Lancement d'un nouveau marché de collecte du verre.
- Suppression de la double collecte hebdomadaire "C2" des Ordures Ménagères Résiduelles en été.

- Engagement des actions du PLPDMA programmées à court terme.
- Lancement de l'étude de faisabilité pour la réhabilitation de la déchetterie de Saint-Bénézet.
- Passage en bacs individuels pour la collecte des déchets sur les communes de Gailhan et de Durfort.
- Lancement de la consultation pour la mise en place d'un dispositif d'accès par badge en déchetterie pour les professionnels.
- Acquisition de colonnes à verre et d'une nouvelle Bennette.
- Renouvellement du marché public relatif à la collecte du verre et du papier.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS - GEMAPI

Deux bassins versants concernés en Piémont Cévenol :

Le Vidourle pour 30 de nos communes

Les Gardons pour 7 de nos communes.

Depuis 2018, **LA GEMAPI figure au titre des compétences obligatoires.** Elle concerne l'entretien et l'aménagement des cours d'eau et la défense des populations contre les inondations.

Cette compétence est déléguée à 2 syndicats : l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) du Vidourle et l'EPTB des Gardons.

Pour faire face aux dépenses liées à ces différentes actions, les EPTB sollicitent une participation de la CCPC qui adhère et contribue pour assurer les charges de fonctionnement et d'investissement des 2 syndicats.

Mise en oeuvre d'un Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI) avec des travaux sur plusieurs années.



340 787 €

de taxe GEMAPI

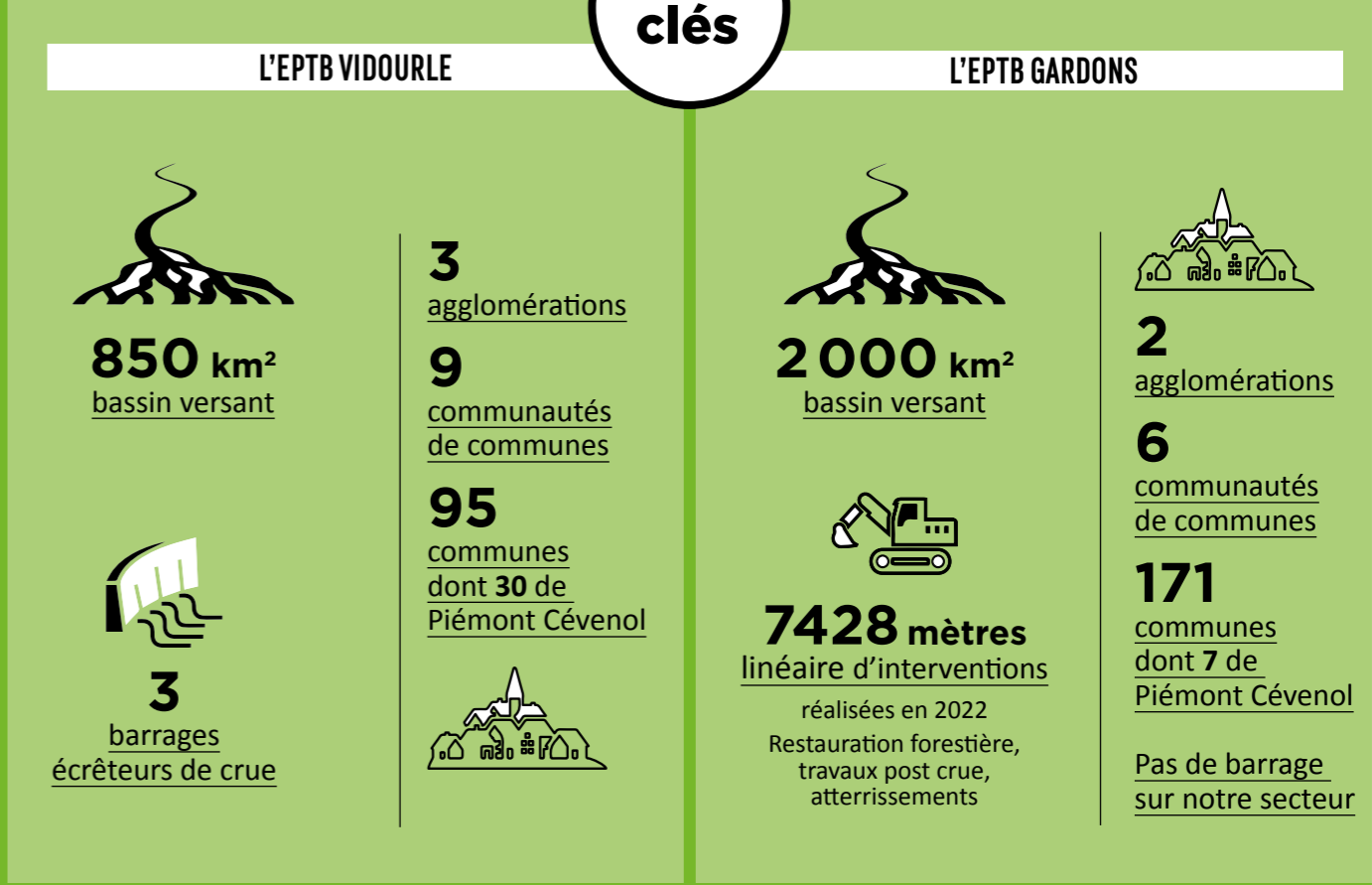
prélévée en Piémont Cévenol



L'allaranque, seuil de Cassagnoles.



CHIFFRES clés



← RÉTROSPECTIVE 2022

- Présentation du Programmes d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI3) de l'EPTB Vidourle.
- Signature de la convention du PAPI 3 des Gardons pour 28 actions jusqu'en 2028 pour un montant de 29 M€ : gestion des ouvrages hydrauliques, travaux sur barrages et digues, obtention d'autorisations réglementaires.
- Sensibilisation des élus et du grand public et mise en place du comité technique de suivi.
- Poursuite de l'étude des stockages et sur les ressources en eau EPTB Gardons.

→ PERSPECTIVES 2023

- Etude sur les karsts du Haut Vidourle par l'EPTB.
- Réactualisation du protocole de gestion du seuil de Cassagnoles.
- Restitution aux élus des résultats hydrauliques et des pistes d'actions pour l>Allarenque (cours d'eau temporaire qui traverse la plaine agricole de Lédignan, Cardet et Massanes) et lancement d'une prestation d'analyse foncière sur les possibilités d'acquisition.



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

*Mieux traiter
les eaux usagers
pour préserver
l'environnement*

*Garantir
la salubrité publique*

Depuis 2013, le **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** est chargé de conseiller et d'accompagner pour le compte des communes les particuliers dans la mise en place et la réhabilitation de leur installation d'assainissement non collectif et de contrôler les installations existantes.

En effet, les propriétaires qui n'ont pas accès à l'assainissement collectif doivent disposer d'une installation individuelle de traitement des eaux domestiques.



CHIFFRES clés



2 465
Assainissements
Non Collectifs (ANC)
sur le territoire



5 140
habitants
en assainissement autonome

22%
de la population
du territoire



926
ANC conformes



222
ANC Non Conformes
avec risque
pour l'environnement



560
appels
ou mails reçus



312
interventions
sur l'année

← RÉTROSPECTIVE 2022

- Finalisation des contrôles de bon fonctionnement sur les communes de Pompignan, Saint-Hippolyte-du-Fort, Durfort, Monoblet, La Cadière-et-Cambo, Cognac, Saint-Félix-de-Pallières, Cros.
- Réunion publique sur Lédignan au préalable des visites de terrain.
- Réunion d'un groupe de travail rassemblant 6 maires pour étudier la possibilité des accompagnements financiers pour les réhabilitations des installations Non Conformes, et pour l'étude des aides techniques qui peuvent être apportées aux administrés.
- Rencontres avec 9 maires pour dresser l'état des lieux des installations d'assainissements autonomes sur chaque commune.
- Des difficultés récurrentes constatées pour obtenir des rendez-vous avec les propriétaires, notamment dans le cadre des contrôles de bon fonctionnement générant moins de recettes et un déficit budgétaire de 28 180 € sur le service SPANC au terme de l'exercice 2022.

PERSPECTIVES 2023 →

- Rencontres avec les maires pour dresser l'état des lieux des assainissements non collectifs des communes.
- Enclenchement avec les communes de la procédure de mise en œuvre des pénalités pour les propriétaires qui refusent les contrôles et les propriétaires qui n'ont pas effectués les travaux suite à l'achat de leur habitation.
- Participation des agents du SPANC à un groupe de travail initié par la Chambre nationale de l'artisanat, des travaux publics et paysagistes (CNATP) afin d'élaborer une charte sur les travaux d'assainissement au niveau départemental pour accompagner les usagers sur la conduite de leurs travaux.
- Rencontre avec les communes de Brouzet-lès-Quissac, Carnas, Gaihan, Logrian, Sardan avant les contrôles de bon fonctionnement prévus sur l'année 2023.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/09/2023

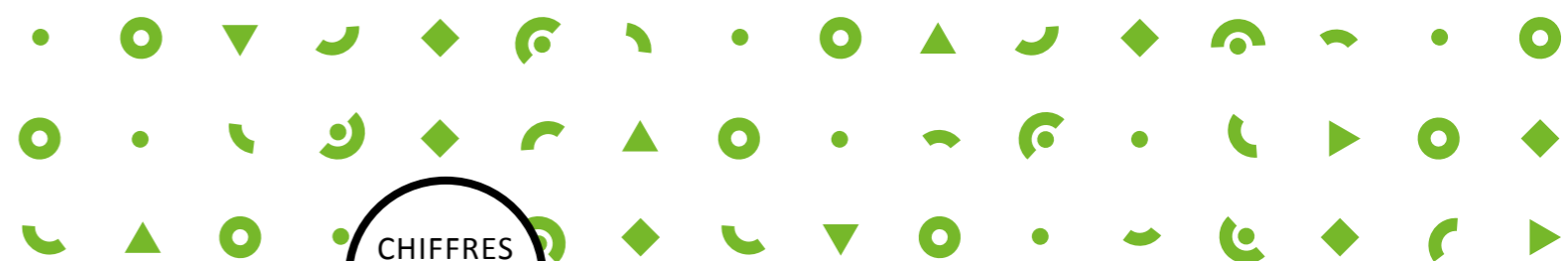
Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-200034411-20230922-CCPC_D88_20

URBANISME

Créé en 2015, le service urbanisme est un service mutualisé porté par l'intercommunalité dont le but est d'apporter une aide technique et juridique aux communes sur l'instruction des autorisations d'urbanisme, le suivi et l'évolution des documents d'urbanisme et la veille juridique.

Pour l'instruction des dossiers d'urbanisme, le service propose des décisions aux maires des 27 communes ayant intégré le service. Elle a en charge l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), outil stratégique qui dessine l'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années.



CHIFFRES clés



1 048

dossiers instruits



45

certificats
d'urbanisme
opérationnel



644

déclarations
préalables



19

réunions
de planification



331

permis
de construire



7

permis
de démolir



21

permis
d'aménager



7

recours



104

objectifs dans le Projet
d'Aménagement
Stratégique du SCoT



RÉTROSPECTIVE 2022

- Mise en œuvre de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme.
- Vote du Diagnostic stratégique et de l'Etat Initial de Environnement en juin 2022.
- Organisation de la concertation autour du SCoT : 4 réunions du Comité Technique / 6 réunions spécifiques au SCoT avec les élus / 1 séminaire / 2 réunions de la Commission Aménagement de l'Espace / 3 conseils communautaires traitant du SCoT / 1 réunion de présentation du SCoT auprès d'un Conseil Municipal (Brouzet-lès-Quissac) / 28 communes rencontrées en bilatéral.
- Définition et débat sur le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) en conseil communautaire, décembre 2022.



PERSPECTIVES 2023

- Accompagnement des communes sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme par rapport au SCoT et à la loi Climat et Résilience.
- Formation des secrétaires de mairie à l'usage des logiciels métiers.
- Organisation de réunions publiques à Quissac, Sauve et Lédignan pour présenter l'état d'avancement du SCoT.
- Elaboration du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO).
- Poursuite du travail collaboratif avec les personnes publiques associées au SCoT et avec la Région sur la révision du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET) sur la territorialisation du Zéro Artificialisation Nette.

SOLIDARITÉ FAMILLES



PETITE ENFANCE
ENFANCE JEUNESSE
LE PIÉMONT SERVICES
PROJET SOCIAL TERRITORIALISÉ - PST



PETITE ENFANCE

La CCPC propose aux familles des services d'accueil pour les enfants dès le plus jeune âge. Ses missions portent sur l'éveil et l'éducation des enfants de 0 à 6 ans, favoriser le lien parent-enfant, l'accompagnement des professionnels de la petite enfance et la mise à disposition d'espaces dédiés pour des temps de jeux, de rencontres et de partage à destination des familles.

Les EAJE

Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant

4 crèches et 2 micro-crèches maillent le territoire

Le LAEP itinérant

Lieux d'Accueil Enfants Parents

4 lieux d'échanges, de rencontres et d'écoute dédiés aux parents et leurs enfants.

Le RPE (ancien RAM)

Relais Petite Enfance

Un service d'information pour les familles des jeunes enfants et pour les professionnels de la Petite Enfance. *A Sauve.*



270

enfants accueillis dans les 6 EAJE



51

agents des EAJE formés sur les Troubles du Neuro-Développement (TND)

avec la MEEX (Maison des Enfants Extraordinaires) à Sauve



92

enfants ont fréquenté le LAEP itinérant



99

ateliers sur 4 communes avec la participation maternelles



CHIFFRES
clés

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉES (AM)



88 AM

67 estimées en activité réelle

- ➔ 38 AM ont participé à des ateliers du Relais Petite Enfance (RPE) avec 170 enfants
- ➔ 48 AM ont fait appel au Relais Petite Enfance (RPE)
- ➔ 7 soirées de professionalisation pour les assistantes maternelles
- ➔ 15 AM inscrites à une formation



← RÉTROSPECTIVE 2022

- Avec le soutien financier de la CAF, poursuite des travaux d'aménagement et des renouvellement des biens pour améliorer l'accueil du public (nouveaux lits, espaces accueil, petits jeux, réparation toiture, remplacement électroménager...).
- Mise à disposition à titre gracieux par la commune de Quissac d'un nouvel Espace enfance jeunesse place des Arènes au sein duquel sont accueillis les enfants et leurs familles des centres de loisirs, du RPE, du LAEP et les assistantes maternelles.
- Aménagement avec du matériel adapté financé à 80 % par la CAF.
- Participation des services de la CCPC en collaboration avec les partenaires de la Petite enfance à la semaine Nationale de la Petite Enfance ainsi qu'à la journée de la Petite Enfance en mars.
- Ouverture de l'antenne du LAEP à Quissac en novembre (2 lundis par mois).
- 4 soirées "Rendez-vous de l'enfance" programmées.

➔ PERSPECTIVES 2023

- Intégration à l'Espace Enfance Jeunesse de l'ancien Centre Médico-Social mis à disposition par la commune.
- Lancement de l'étude de faisabilité sur le Pôle Intercommunal des Services (PIS) destinés à l'enfance jeunesse à Saint-Hippolyte-du-Fort.
- Engagement du RPE sur la mission de promotion de l'accueil individuel.
- Participation au groupe de travail de pédiatrie organisé par la Maison de Santé pluriprofessionnelle (MSP) de Quissac.
- Formation de tous les agents des crèches à la rentrée du mois d'août.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/09/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-200034411-20230922-CCPC_D88_20

ENFANCE JEUNESSE

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) proposent tout au long de l'année d'accueillir le mercredi et pendant les vacances scolaires les enfants âgés de 3 à 13 ans, permettant aux parents de concilier vie professionnelle et vie de famille. Un projet pédagogique commun à toutes les structures permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Cette action est conduite en collaboration avec les communes de Quissac, Sauve, Saint-Hippolyte-du-Fort et Lédignan qui mettent des locaux à disposition.

Les ALSH : 4 accueils de loisirs (Quissac, Sauve, Saint-Hippolyte-du-Fort et Lédignan) ouverts les mercredis pour les 3-10 ans et les vacances scolaires pour 3-13 ans.



CHIFFRES clés



36 **61**
mercredis jours

Ouverture des ALSH pendant les vacances scolaires



921
enfants accueillis dans les 4 ALSH mercredis et vacances scolaires



9
agents recrutés pour la restauration et l'entretien des locaux

ANIMATIONS



280
adultes et enfants
Fête des centres de loisirs

62
animateurs recrutés

- 8 animateurs permanents
- 8 animateurs les petites vacances
- 23 animateurs durant l'été

← RÉTROSPECTIVE 2022

- Dans le cadre du dispositif "Devenir Animateur" formation BAFA, 11 stagiaires ont effectué leur stage approfondissement BAFA et ont obtenu le diplôme.
- Organisation du Festival Enfance Jeunesse et du Prix Littéraire ouvert à 3 classes de 5^e de trois collèges du territoire.
- Recrutement de 2 directeurs diplômés qui permettent d'avoir un référent qualifié sur les 4 centres de Loisirs.
- Mise en place de 3 soirées thématiques spectacle-débat-conférence à destination des adolescents et des familles.
- Attribution du marché des repas des centres de loisirs.



→ PERSPECTIVES 2023

- Dispositif "Devenir Animateur" formation BAFA : stage théorique du 22 au 29 avril 2023.
- Renouvellement de l'action du prix littéraire des collégiens.
- La Fête des Centres de Loisirs (samedi 3 juin).

LE PIÉMONT SERVICES

3 antennes :
Quissac
Sauve
Saint-Hippolyte-du-Fort



248
jours
d'ouverture

L'équipe de Piémont Services, à l'écoute, œuvre au plus près des habitants pour apporter des réponses de qualité en termes d'emploi, de démarches administratives, allocation logement, prime d'activité, carte grise, complémentaire santé solidaire, d'inclusion numérique... et offrir un accueil chaleureux à chaque personne.

Aussi, l'offre de services est enrichie grâce à une collaboration rapprochée avec les partenaires opérationnels : le Pôle Emploi du Vigan, la Mission locale Garrigue et Cévennes, le Cap Emploi, l'association Inter'Aide, le guichet Renov'Occitanie, l'Apije, l'Afpa, le Réseau Initiative Gard, la Ligue de l'enseignement du Gard et la Région Occitanie et le soutien financier de l'Etat et du Conseil départemental du Gard.



CHIFFRES clés



5 438
contacts

Espace Public Numérique, entretiens, passages, employeurs, appels téléphonique, mails traités



56
contacts
avec les entreprises



2 213
entretiens individuels

+57%
par rapport à 2022

• 41 % concernent l'emploi, la formation et la création d'activité

• 59 % concernent l'Accueil de Proximité pour l'Accès aux Droits

102 700 €
de subventions



47 700 € - Conseil Départemental du Gard - Relais Emploi
30 000 € - ANCT - Maison France Services
25 000 € - ANCT - Conseiller Numérique

← RÉTROSPECTIVE 2022

- Obtention du label Maison France Services en avril 2022 et conventionnement avec 9 opérateurs Caf, Cnam, Msa, Impôts, Ants, Assurance Retraite, la Poste, Pôle Emploi et la Justice. Recrutement et formation d'un agent.
- Développement de l'itinérance pour le conseiller numérique avec 102 ateliers collectifs et 209 accompagnements individuels au sein de 20 communes du Piémont Cévenol gratuitement pour tout âge.
- Accompagnement de demandeurs d'emploi au Salon TAF (Travail, Avenir et Formation) en mars à Nîmes.
- Organisation avec nos partenaires d'une demi-journée des découvertes des métiers à la personne au Centre de Formation Avenir à Sauve en juin.
- Choix d'un nouveau nom pour le relais emploi et la Maison France Services qui devient, après une consultation auprès des habitants, le Piémont Services.



→ PERSPECTIVES 2023

- Travaux d'aménagement et de mise aux normes de l'ancienne perception de Quissac au 19 avenue du 11 novembre pour l'installation du Piémont Services au 3^e trimestre 2023.
- Soutenir les employeurs dans le secteur du service à la personne et le centre de formation Cévennes Avenir dans leurs recrutements.
- En répondant à l'appel d'offres Info Métiers 2023/2024 de la Région Occitanie, Le Piémont Services proposera aux scolaires et non-scolarisés des actions de découverte des métiers afin de faciliter leurs choix d'orientations professionnelles.

PROJET SOCIAL TERRITORIALISÉ - PST 2023-2027

Le **Projet Social Territorialisé (PST)** est un outil qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants **au plus près de leurs besoins**.

Pour mener à bien cette mission, **une coordinatrice collabore avec tous les acteurs du territoire** et les services de la communauté de communes autour des thématiques suivantes : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accessibilité aux services, le logement décent.

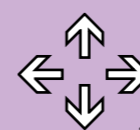
1 convention de partenariat signée pour 5 ans.



8 cosignataires : la Caisse d'Allocations Familiales du Gard, la Mutuelle Santé Agricole Languedoc, la Communauté de communes du Piémont Cévenol, les Syndicats Intercommunaux de Regroupement Pédagogique (du Coutach, Brouzet-lès-Quissac-Carnas-Corconne et Saint-Théodorit-Savignargues-Canaules), la Mission Locale d'Insertion Garrigues et Cévennes et la mairie de Lédignan.



CHIFFRES clés



3

axes de développement :

- Coéducation et bien-être des enfants
- Parcours d'avenir pour la jeunesse
- Bien-être des habitants

5

groupes
de travail



1

comité
de pilotage

1

comité technique



15

actions phares



9

objectifs stratégiques



RÉTROSPECTIVE 2022

- Signature du Projet Social Territorialisé et de la convention Territoriale Globale le mercredi 7 décembre 2022.
- Création d'un logo spécifique PST.
- Organisation d'une journée de formation et de sensibilisation des élus et des professionnels sur l'Habitat indigne.
- Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance : témoignage du maire de Ganges auprès des maires du Piémont Cévenol.



PERSPECTIVES 2023

- Lancement du projet un poussin à l'école.
- Développement du partenariat avec la Communauté Professionnelle de Territoire de Santé (CPTS).
- Réalisation d'un livret d'information à destination des familles.
- Installation d'un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD).



RESSOURCES INTERNES



PRÉVENTION
MOYENS GÉNÉRAUX
COMMUNICATION
SYSTÈME D'INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES
MARCHÉS PUBLICS
SERVICES DE MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES
GESTION DES ESPACES ET ACTIVITÉS
DE PLEINE NATURE



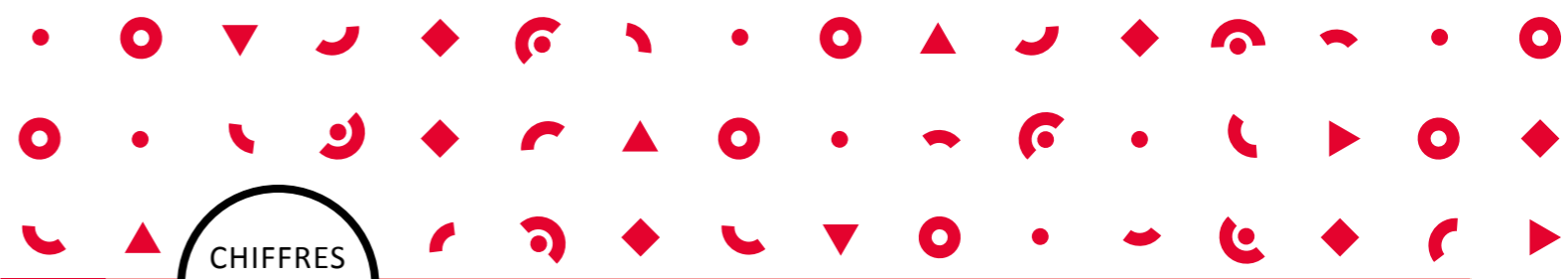
REÇU EN PREFECTURE
Le 22/09/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-030-200034411-20230922-CCPC_D88_20

PRÉVENTION

Par son action quotidienne, ce service vise au niveau humain à **préserv**er la santé des salariés, **améliorer les conditions de travail, réduire les situations stressantes, contraignantes et pénibles**. Au niveau économique, la prévention permet de diminuer les coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles.

En matière juridique, elle accompagne l'employeur dans le respect des obligations de sécurité et lui évite des contentieux.

Enfin au niveau sociétal, elle tend à améliorer la qualité de vie au travail et le climat social au sein de la collectivité.



CHIFFRES clés



10 685,24 €

Budget des équipements de protection individuelle (EPI) Hors Covid



7

accidents de service
137 JOURS d'arrêts
de travail



13

formations



381

heures
de formation



39

agents
concernés



83

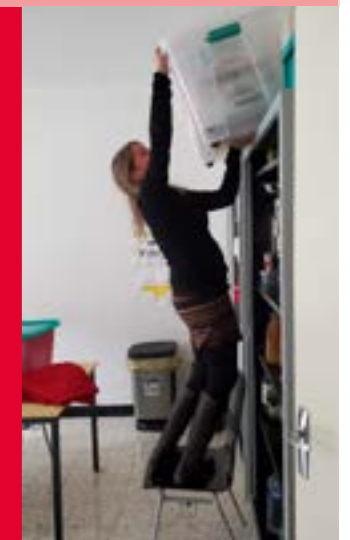
accueils sécurité
dont 2 séances
en groupe
(saisonniers OM, ALSH)

← RÉTROSPECTIVE 2022

- Suivi des prescriptions de l'Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI) suite aux visites de sites.
- Accompagnement à la réalisation d'exercices d'évacuation.
- Poursuite de l'aménagement des postes de travail.
- Accompagnement de nouveaux arrivants.
- Poursuite des formations.
- Mise en œuvre de la fiche de liaison interservices.
- Conseil lors de l'ouverture / travaux de nouvelles infrastructures intercommunales : Le Piémont Services, centre aquatique Maurice Perry, Accueil de loisirs à Quissac.
- Mise en œuvre du dispositif de signalement des violences internes et harcèlement.
- Fusion du comité technique (CT) et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) en préparation des futures instances paritaires.

→ PERSPECTIVES 2023

- Prise en charge et réorganisation du service entretien des locaux du Pôle ressources et ADD.
- Réorganisation des rôles et missions.
- Mise en œuvre de la Formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3sct).
- Mise en forme du Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRIACT), document obligatoire, qui formalise pour l'année suivante, l'ensemble des mesures devant agir sur les risques professionnels identifiés.



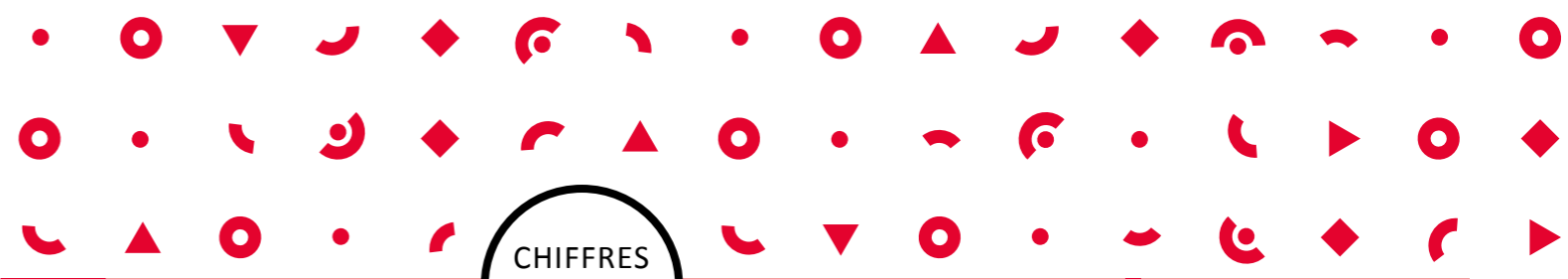
MOYENS GÉNÉRAUX

INFORMATIQUE, TÉLÉPHONIE, ACCUEIL ET REPROGRAPHIE

L'accueil du public est assuré tout au long de l'année au siège de la CCPC implanté à Quissac. Le service Affaires générales et juridiques a pour mission de **recevoir, orienter, informer et renseigner les usagers** aussi bien physiquement, téléphoniquement ou par la messagerie électronique.

En partenariat avec nos différents prestataires, les agents assurent le suivi de la maintenance informatique, téléphonique et la reprographie. A ce titre, ils coordonnent les interventions en lien avec les différents services et ils procèdent à la vérification et validation de toute les factures.

Le service assure également l'organisation et le suivi des conseils communautaires, des réunions du bureau exécutif et des conférences des maires.



CHIFFRES clés



VOLUME FINANCIER DES ASSURANCES

36 458,71 €

- 12 272,55 € pour les dommages aux biens
- 17 194,50 € pour les véhicules
- 6 338,24 € pour les responsabilités civiles
- 653,42 € pour la protection fonctionnelle



3

déclarations
de sinistres

- 1 aux bâtiments
- 2 aux véhicules



26 626,18 €

remboursés
pour ces sinistres



135
ordinateurs



17
copieurs et
imprimantes
multifonctions



RÉTROSPECTIVE 2022

- Renforcement de la sécurité informatique.
- Acquisition de nouveaux matériels pour répondre au déploiement du télétravail et de la visioconférence.
- Lancement d'un nouveau marché des assurances.



PERSPECTIVES 2023

- Renouvellement du photocopieur du siège.
- Déploiement de la fibre dans nos structures.
- Révision de la charte informatique.
- Equipement mobiliers en téléphonie, informatique et reprographie des nouveaux locaux (Centre aquatique intercommunal Maurice Perry et Le Piémont Services).
- Mise en œuvre de la RGPD.
- Réorganisation de nos archives suite à l'inspection réglementaire effectuée par la Direction des archives départementales.

COMMUNICATION

Service transversal, il assure la mise en œuvre de l'ensemble des actions de communication de la collectivité en concertation avec les élus et travaille en étroite collaboration avec les directeurs de pôles et responsables de services.

Il conçoit et coordonne la conception et la diffusion de supports d'information prints et numériques et il s'attache à développer l'image et la renommée de la communauté de communes.

- **Site internet** : www.piemont-cevenol.fr
- **Réseaux sociaux** : Facebook et YouTube
- **Publications-Editions imprimées** : journal communautaire, affiches, flyers et plaquettes
- **Presse et revue de presse**
- **Relations publiques**
- **Signalétique**



CHIFFRES clés

DOCUMENTS RÉALISÉS



53

en interne
carte de visites et
d'invitation,
plaquettes centres de
loisirs, signalétique,
affiches,
autocollants...

30

en externe
Guides
touristiques,
journal, plaquette
saison culturelle...



135

articles de presse
publiés



2

journaux communautaires
distribués dans les boîtes
aux lettres de **11 400** foyers



1630

abonnés Facebook
création de la page en avril 2020

← RÉTROSPECTIVE 2022

- Mise en place de la nouvelle charte graphique sur tous les supports de communication de la CCPC.
- Evolution du journal communautaire avec notamment le changement de périodicité de parution (avril et septembre) et nouvelle ligne éditoriale.
- Développement des outils numériques et mise en place d'outils d'évaluation des campagnes de communication et des consultations et enquêtes.
- Lancement du marché public signalétique (panneaux entrée du territoire...).
- Lancement du marché de refonte du site internet.

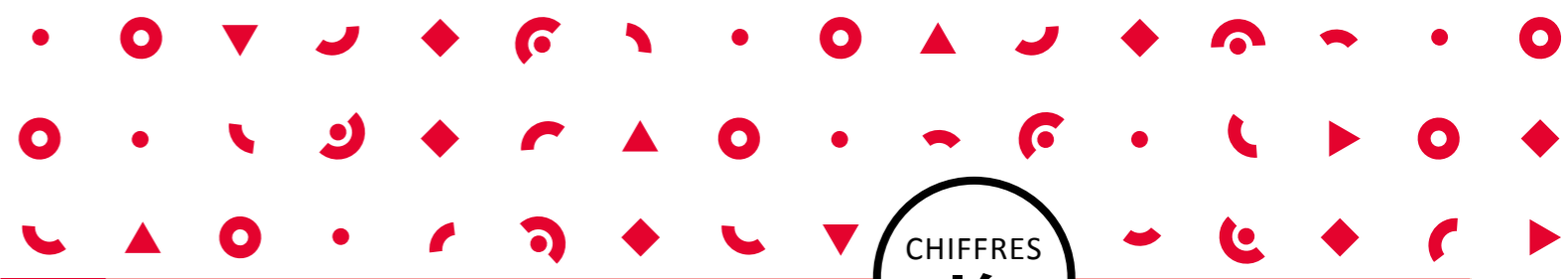
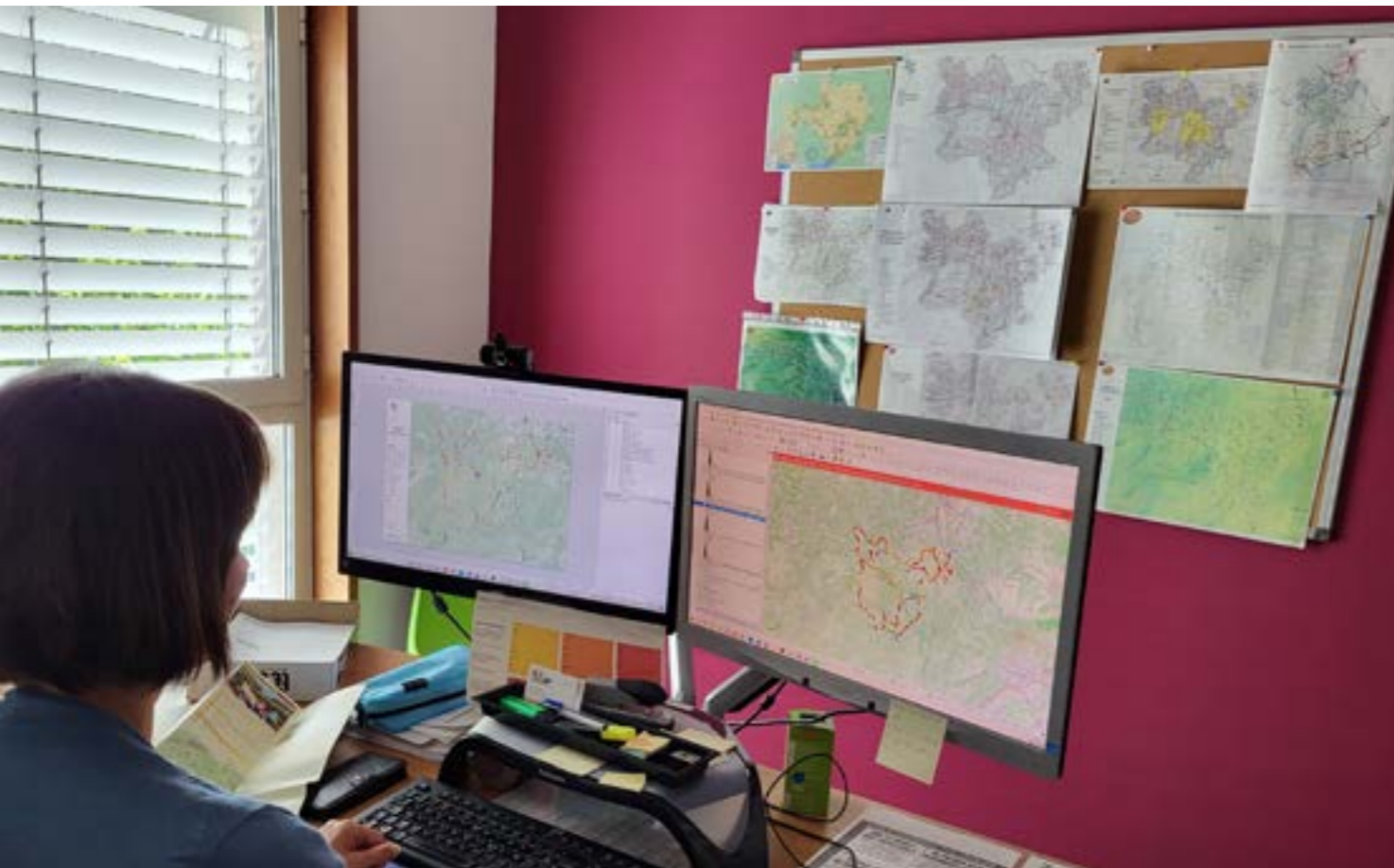
→ PERSPECTIVES 2023

- Refonte et mise en ligne du nouveau site internet de la CCPC.
- Signalétique : finalisation de l'installation des panneaux sur les bâtiments intercommunaux, implantation des panneaux d'entrée de territoire et création pour les nouvelles infrastructures (centre aquatique et Maison France Service).
- Communication sur les 10 ans de la CCPC.
- Relations publiques : développement d'un Kit communication relations publiques à destination de tous les services.

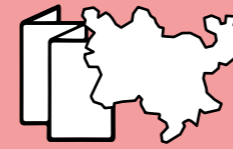
SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le service Observatoire Système d'Information Géographique (SIG) a pour mission le regroupement et l'analyse de données qualitatives et quantitatives relatives à une problématique particulière pour en suivre les évolutions ainsi que l'organisation, la gestion et la restitution des données géographiques sous forme de plans et cartes.

Service transversal, il aide à la préparation et à la mise en place de projets, leur suivi, la réalisation de statistiques et leur communication.



CHIFFRES clés



Environ
100
cartes réalisées



Collaborations régulières avec :
Rhony Vistre Vidoulre CCRVV (Vmap),
Conseil départemental D30, Gard tourisme

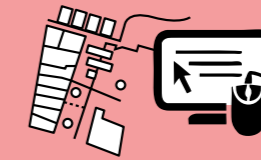
12

services internes
demandeurs

SPANC, PST, Sport, sentier, PVD, EFI,
spectacle, transition énergétique, CRTE,
tourisme, PAT, déchets, communication

Travail sur plusieurs supports
cartographiques

Qgis, Qfield, Geotrek,
Mhike, Vmap, macarte.ign.fr



7

prestataires extérieurs
pour la récupération et envois
de données du cadastre (MAJIC)

← RÉTROSPECTIVE 2022

- Participation à la réalisation de cartoguides et la mise en place de parcours audioguidés pour RandoGard.
- Mise en place et suivi des conventions avec les particuliers et les communes pour le réseau de randonnée et les boucles cyclo touristiques.
- Création de cartes narratives sous IGN pour différents services.
- Cartes d'aide à la décision pour les services Transition énergétique, PAT, Développement économique.
- Cartes de localisation des composteurs et conteneurs à verre sur le territoire de la CCPC pour le service Déchets.
- Visualisation des commerces du centre-ville de Quissac à la demande du service Petites Villes de Demain.

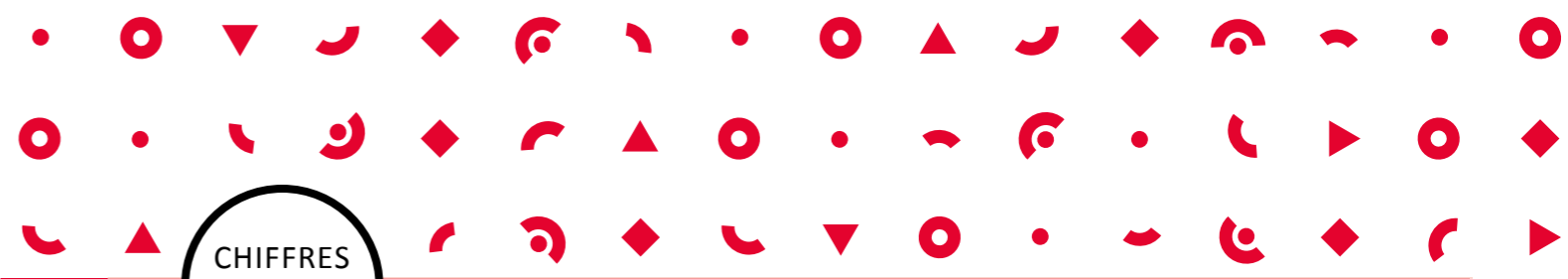
→ PERSPECTIVES 2023

- Mise en place d'outils de gestion pour la veille des sentiers de randonnée.
- Repérage de nouveaux circuits audioguidés pour RandoGard.
- Participation au rapport d'activité annuel du SPANC.
- Participation au repérage d'implantation des panneaux d'entrée de territoire et mise en place des conventions avec les particuliers et les communes.
- Création d'une carte interactive pour l'annuaire sportif Cart'O Sports.

MARCHÉS PUBLICS

Le service marché public gère la mise en œuvre de procédure de consultation entreprise pour des achats en matière de fournitures, services et travaux. Il accompagne les services dans la rédaction des pièces techniques des marchés et il élabore toutes les pièces administratives.

Il prépare les Commissions d'Appel d'Offres et conseille le Président et les élus dans leurs prises de décisions.



CHIFFRES
clés

VOLUME FINANCIER DES ACHATS

3 303 273,72 €

au total



360 575,96 €

fonctionnement



2 942 697,76 €

investissement

RÉTROSPECTIVE
2022

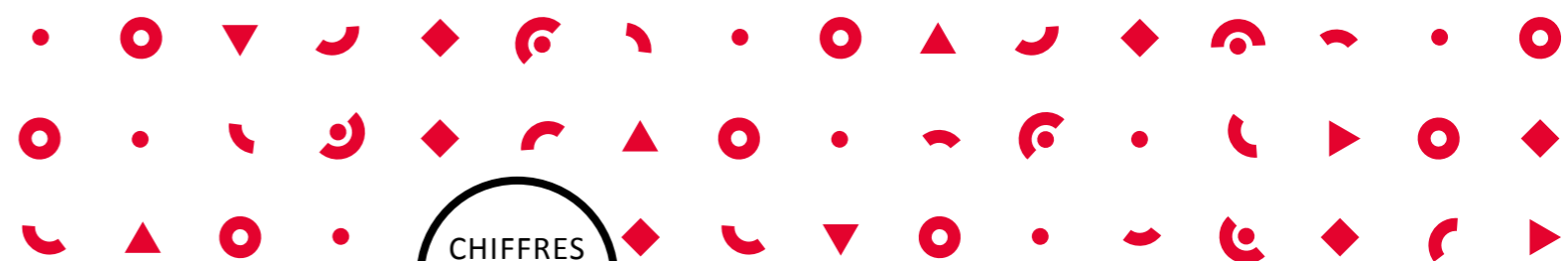
PERSPECTIVES
2023

- Lancement et attribution du marché pour la refonte du site internet de la CCPC.
- Lancement et attribution du marché pour les audits énergétiques des bâtiments.
- Lancement et attribution de la maîtrise d'œuvre pour le Pôle Intercommunal des Services à Saint-Hippolyte-du-Fort.
- Lancement et attribution du marché pour l'acquisition d'un logiciel pour la taxe de séjour.
- Lancement et attribution du marché de fourniture et pose de panneaux de signalisation verticale.
- Lancement et attribution du marché de fourniture de matériels de signalisation pour les sentiers de randonnée.
- Exécution et réalisation du marché portant la création de boucles cyclo-touristiques sur le territoire du Piémont Cévenol.
- Exécution et réalisation des travaux de réhabilitation et extension de la Piscine intercommunale à Quissac.
- Lancement et attribution du marché d'assurance pour la période 2022 – 2026 pour la CCPC.
- Lancement et attribution du marché des repas pour les crèches et ALSH pour la période 2022-2026.
- Fin d'exécution et ouverte du centre aquatique intercommunal Maurice Perry.
- Migration des solutions informatiques pour les services finances et RH en mode externalisé.
- Lancement et attribution du marché de collecte des colonnes de verre et de papier sur le territoire intercommunal.
- Lancement et attribution du marché de mise en place d'une solution de gestion des accès pour l'ensemble des déchetteries du territoire intercommunal.
- Exécution et finalisation du marché de refonte du site internet de la CCPC.
- Lancement d'une réflexion sur les évolutions nécessaires de l'infrastructure informatique de la CCPC.

SERVICES DE MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES

Les services techniques sont composés d'agents polyvalents disposant de nombreuses compétences afin de gérer la maintenance des bâtiments intercommunaux (crèches, ALSH, stades, Zones d'activités, bâtiments administratifs...) et du parc des véhicules et engins, de l'entretien des espaces verts et des sentiers de randonnée.

Ils programment, coordonnent et assurent le suivi des entreprises qui interviennent pour les vérifications réglementaires et les travaux de maintenance et d'amélioration des bâtiments.



CHIFFRES
clés



36

infrastructures entretenues

- 8 structures dédiées à la petite enfance (crèches, LAEP et RPE)
- 4 accueils de loisirs sans hébergements
- 3 déchetteries
- + 1 ancienne déchetterie à Sauve
- 1 office de Tourisme
- 1 centre technique
- 1 médiathèque
- 1 siège et 2 locaux regroupant les services administratifs et à la population
- 6 stades
- 1 plateau sportif
- 2 gymnases
- 1 salle multisports
- 2 relais emploi
- 2 hangars à Saint-Hippolyte-du-Fort



782

interventions
sur demande des services



41

véhicules entretenus

← RÉTROSPECTIVE 2022

- Accompagnement de la stratégie pluriannuelle pour l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments intercommunaux.
- Participation au suivi des travaux de réhabilitation de la piscine intercommunale de Quissac.
- Mutualisation des moyens humains et des compétences pour renforcer l'efficience au sein du service.



→ PERSPECTIVES 2023

- Mise en œuvre des travaux pour l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments intercommunaux (Eclairage LED...), suivi des entreprises pour les travaux au siège, à la médiathèque et dans les structures petite enfance.
- Mise en service et prise en charge de la maintenance du nouveau centre aquatique Maurice Perry à Quissac.
- Réception d'un véhicule neuf pour la collecte des ordures ménagères.
- Acquisition d'un véhicule électrique pour l'itinérance du conseiller numérique de Piémont Services.
- Suivi du chantier de l'installation de la signalétique des panneaux d'entrée de territoire.

GESTION DES ESPACES ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Les Activités de Pleine Nature en milieu naturel, telles que la randonnée, les pratiques équestre et de VTT ou de vélos de route **concourent à l'évolution des pratiques sportives de ces dernières années.**

Au cœur du développement des territoires, leur mise en place et leur suivi se fait en concertation avec les mairies du territoire, différents services du Département, des prestataires, les usagers...

Leur gestion raisonnée permet la préservation et la valorisation des espaces naturels, leur animation dans un cadre sportif, touristique (découverte patrimoniale, sensibilisation à l'environnement, etc.) tout en maintenant la praticabilité par les usagers.



AVANT



APRÈS

CHIFFRES clés



500 km

de sentiers de randonnée labellisés
fin 2022

7

sentiers d'interprétations

Mer des Rochers, Je dis Vigne Je dis vin,
Au fil de Liouc, Le Carré de soie (4 sentiers)

5

sentiers audioguidés sur RandoGard

1 circuit de randonnée,
2 trails, 2 circuits VTT



1,6

ETP du service maintenance
et des infrastructures
pour le suivi des sentiers

← RÉTROSPECTIVE 2022

- Finalisation de l'extension du réseau de randonnée avec le bureau d'études Cartosud.
- Inauguration des nouveaux sentiers de l'extension à Cassagnoles et création pour l'occasion d'un parcours audioguidé avec l'application RandoGard en collaboration avec le Conseil Départemental.
- Actualisation de la configuration d'une application audioguidée Qfield pour le suivi des veilles des sentiers.
- Passage d'un marché à bon de commande pour le remplacement du mobilier signalétique détérioré.
- Repérage sur le terrain avec l'entreprise Signaux Girod pour la mise en place de boucles cyclo-touristiques identifiées.

→ PERSPECTIVES 2023

- Mise en place de 50 secteurs de veille du réseau de randonnée.
- Parcours et entretien.
- Passage d'un marché à bon de commande pour les travaux à faire sur la végétation et sur l'assise.
- Intervention du Chantier d'insertion Pays Cévenol sur le sentier d'interprétation de la mer des rochers à Sauve et sur des portions du réseau de randonnée.
- Suivi du chantier d'installation des boucles cyclo-touristiques et réception des travaux.



REÇU EN PREFECTURE

le 22/09/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-200034411-20230922-CCPC_D88_20



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

13 bis rue du Docteur Rocheblave – 30260 QUISSAC

Tél. 04 66 93 06 12

www.piemont-cevenol.fr



99_DE-030-200034411-20230922-CCPC_D88_20